

JOURNAL DE MONACO

Bulletin officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

DIRECTION - RÉDACTION - ADMINISTRATION MINISTÈRE D'ÉTAT - Place de la Visitation - B.P. 522 - MC 98015 MONACO CEDEX
Téléphone : 98.98.80.00 - Compte Chèque Postal 30 1947 T Marseille

ABONNEMENT

1 an (à compter du 1 ^{er} janvier) tarifs toutes taxes comprises :	
Monaco, France métropolitaine	
sans la propriété industrielle.....	72,00 €
avec la propriété industrielle.....	116,00 €
Étranger	
sans la propriété industrielle.....	85,00 €
avec la propriété industrielle.....	137,00 €
Étranger par avion	
sans la propriété industrielle.....	103,00 €
avec la propriété industrielle.....	166,00 €
Annexe de la « Propriété Industrielle », seule	55,00 €

INSERTIONS LÉGALES

la ligne hors taxe :	
Grefe Général - Parquet Général, Associations (constitutions, modifications, dissolutions)	8,00 €
Gérances libres, locations gérances	8,50 €
Commerces (cessions, etc...)	8,90 €
Sociétés (Statuts, convocation aux assemblées, avis financiers, etc...).....	9,30 €

SOMMAIRE

ORDONNANCES SOUVERAINES

Ordonnance Souveraine n° 6.638 du 15 novembre 2017 accordant la Médaille du Travail (p. 3127).

Ordonnance Souveraine n° 6.639 du 16 novembre 2017 accordant la Médaille d'Honneur (p. 3133).

Ordonnance Souveraine n° 6.640 du 16 novembre 2017 accordant la Médaille d'Honneur (p. 3142).

Ordonnance Souveraine n° 6.641 du 17 novembre 2017 accordant la Médaille de l'Éducation Physique et des Sports (p. 3143).

Ordonnance Souveraine n° 6.642 du 17 novembre 2017 portant promotions ou nominations dans l'Ordre de Saint-Charles (p. 3145).

Ordonnance Souveraine n° 6.643 du 17 novembre 2017 portant promotions ou nominations dans l'Ordre des Grimaldi (p. 3146).

Ordonnance Souveraine n° 6.644 du 18 novembre 2017 décernant la Médaille du Mérite National du Sang (p. 3147).

Ordonnance Souveraine n° 6.645 du 18 novembre 2017 décernant la Médaille de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque (p. 3148).

Ordonnance Souveraine n° 6.646 du 18 novembre 2017 portant promotions ou nominations dans l'Ordre du Mérite Culturel (p. 3150).

Ordonnance Souveraine n° 6.647 du 18 novembre 2017 accordant la Médaille d'Honneur (p. 3151).

Ordonnance Souveraine n° 6.648 du 19 novembre 2017 accordant la Médaille d'Honneur (p. 3152).

Ordonnance Souveraine n° 6.649 du 19 novembre 2017 accordant la Médaille du Travail (p. 3153).

Ordonnance Souveraine n° 6.650 du 19 novembre 2017 décernant l'Ordre de la Couronne (p. 3153).

Ordonnance Souveraine n° 6.678 du 24 novembre 2017 portant mutation d'un fonctionnaire (p. 3154).

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 2017-809 du 15 novembre 2017 autorisant une infirmière à exercer son art à titre libéral (p. 3154).

Arrêté Ministériel n° 2017-810 du 15 novembre 2017 autorisant un médecin à exercer son art au sein de l'Institut Monégasque de Médecine du Sport (p. 3154).

Arrêté Ministériel n° 2017-811 du 15 novembre 2017 abrogeant l'arrêté ministériel n° 2002-579 du 11 octobre 2002 autorisant un pharmacien à exercer son art en qualité de pharmacien responsable suppléant (p. 3155).

Arrêté Ministériel n° 2017-812 du 15 novembre 2017 autorisant un pharmacien à exercer son art en qualité de pharmacien responsable suppléant (p. 3155).

Arrêté Ministériel n° 2017-813 du 15 novembre 2017 portant autorisation d'exercer la profession d'ostéopathe à titre libéral (p. 3156).

Arrêté Ministériel n° 2017-814 du 16 novembre 2017 portant autorisation et approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée « MONACO ÉNERGIES RENOUVELABLES », au capital de 150.000 euros (p. 3156).

Arrêté Ministériel n° 2017-815 du 16 novembre 2017 portant autorisation et approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée « CAROLI MAT », au capital de 150.000 euros (p. 3157).

Arrêté Ministériel n° 2017-816 du 16 novembre 2017 portant agrément de la compagnie d'assurances dénommée « ZURICH INSURANCE PLC » (p. 3157).

Arrêté Ministériel n° 2017-817 du 16 novembre 2017 agréant un mandataire général de la compagnie d'assurances dénommée « ZURICH INSURANCE PLC » (p. 3158).

Arrêté Ministériel n° 2017-818 du 16 novembre 2017 agréant un agent responsable du paiement des taxes de la compagnie d'assurances dénommée « ZURICH INSURANCE PLC » (p. 3158).

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Arrêté Municipal n° 2017-4158 du 15 novembre 2017 réglementant la circulation des véhicules à l'occasion de travaux d'intérêt public (p. 3159).

Arrêté Municipal n° 2017-4159 du 15 novembre 2017 suspendant, à l'occasion des vacances scolaires 2017/2018, certaines dispositions de l'arrêté municipal n° 2007-256 du 27 février 2007 fixant les dispositions relatives à la circulation et au stationnement des véhicules en ville, modifié (p. 3160).

Arrêté Municipal n° 2017-4180 du 17 novembre 2017 concernant l'affichage en période électorale (p. 3160).

Arrêté Municipal n° 2017-4181 du 17 novembre 2017 portant application de l'Ordonnance Souveraine n° 4.934 du 22 août 2014 relative aux obligations déontologiques des fonctionnaires de la Commune (p. 3161).

Arrêté Municipal n° 2017-4182 du 17 novembre 2017 réglementant la circulation des véhicules à l'occasion de travaux d'intérêt public (p. 3162).

AVIS ET COMMUNIQUÉS

MINISTÈRE D'ÉTAT

Journal de Monaco.

Mise en vente de l'ouvrage « La Principauté de Monaco - l'État, Son Statut International, Ses Institutions » (p. 3162).

Mise en vente de l'ouvrage « The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions » (p. 3162).

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Avis de recrutement n° 2017-203 d'un Éducateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene relevant de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (p. 3162).

Avis de recrutement n° 2017-204 d'un Chef de Bureau au Conseil National (p. 3163).

Avis de recrutement n° 2017-205 d'un Développeur Junior à la Direction Informatique (p. 3163).

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Direction de l'Habitat.

Offres de location en application de la loi n° 1.235 du 28 décembre 2000, modifiée, relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation construits ou achevés avant le 1^{er} septembre 1947 (p. 3164).

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction de l'Action Sanitaire.

Tour de garde des Médecins - 4^{ème} trimestre 2017 - Modifications (p. 3165).

MAIRIE

Avis de vacance d'emploi n° 2017-94 d'un poste d'Assistante Sociale à l'Unité Sociale de la Section « Unité Sociale » dépendant du Service d'Actions Sociales (p. 3165).

INFORMATIONS (p. 3165).

INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES (p. 3168 à p. 3180).

ORDONNANCES SOUVERAINES

Ordonnance Souveraine n° 6.638 du 15 novembre 2017 accordant la Médaille du Travail.

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance n° 284 du 6 décembre 1924 instituant une Médaille du Travail ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille du Travail en Argent est accordée à :

Mmes ABOUSSABR Fatima,
ALLEGRI Évelyne (nom d'usage Mme Évelyne GIOVANNINI),
ALLILI Djamila,
AMBROGGI Patricia (nom d'usage Mme Patricia ZANA),
BADATE Patricia,
BELLON Brigitte,
BERNARD Françoise (nom d'usage Mme Françoise RESSENCOURT),
BERRUTI Marguerite,
BONNET Christine (nom d'usage Mme Christine RATTI),
BUSELLI Christine (nom d'usage Mme Christine BASSO),
COIGNARD Patricia (nom d'usage Mme Patricia CALABRIA),
CONTE Jacqueline (nom d'usage Mme Jacqueline MEUNIER),
CUTRI Véronique,
D'AMICO Sylvie (nom d'usage Mme Sylvie FALZON),
DAUMAS Rose-Mary (nom d'usage Mme Rose-Mary MORENA),
ETIENNE Simona (nom d'usage Mme Simona FRENNA),
FERNANDEZ Gisèle,
FOSTE Catherine (nom d'usage Mme Catherine GUETSCHERL),
FRIONI Giovanna (nom d'usage Mme Giovanna SBARAGLIA),

Mmes GARCELON Danièle,
GHILIERMO Nathalie,
GIRARDEAU Marie-Pierre (nom d'usage Mme Marie-Pierre COUAVOUX),
ISNARDY Josseline (nom d'usage Mme Josseline BLANC),
JALOUZET Françoise,
KOPPER Caroline (nom d'usage Mme Caroline O'CONNOR),
LAGIER Françoise,
LE TAT Nathalie (nom d'usage Mme Nathalie VIOLI),
LENEVEU Catherine (nom d'usage Mme Catherine BONNOTTE),
LODRINI Muriel,
LOUVET Christine (nom d'usage Mme Christine DEGLI ALBIZI),
MARLOT Fabienne,
MASLACH Christine (nom d'usage Mme Christine GRANDONI),
MASSA Carole (nom d'usage Mme Carole PIRAS),
MEIRA Conceicao (nom d'usage Mme Conceicao BACELOS),
MEPSTEAD Clare Lizabeth,
MERLINO Caroline,
MIA Hélène (nom d'usage Mme Hélène HUET),
MIDAVAINÉ Marianne (nom d'usage Mme Marianne FRASCONI),
MINAZZO Élisabeth,
MONTALBO Luzviminda,
MURRAU Chantal (nom d'usage Mme Chantal JURLINA),
NARDELLI Domenica (nom d'usage Mme Domenica CASTROVINCI),
OCCELLI Judith,
PAULINE Marie Claudine (nom d'usage Mme Marie Claudine VILLARS),
PEGLION Michèle (nom d'usage Mme Michèle ORENZO),
PICCO Carole,
PLASSE Catherine,
RAT Évelyne,
RAVEL Isabelle,
ROSSI Josiane,
ROSTAGNI Sylvie (nom d'usage Mme Sylvie GRUNAUD),

Mmes	ROUSSARIE Martine (nom d'usage Mme Martine MIGLIORINI), SAREDI Gisella, SBIRRAZZUOLI Catherine, SCHEMBRI Chantal, SPANO Daniella, SUETTA Josiane (nom d'usage Mme Josiane SANNA), TRILIVAS Patrizia, VASSY Sabrina, VENTURA Sylvie, VERDA Carla (nom d'usage Mme Carla COSTACURTA), VINCOURT Martine (nom d'usage Mme Martine DEWITTE), WEBER CARAVIA Lilian,	MM.	GABUTTI Philippe, GAGLIO Gilles, GAUTIER Thierry, GIORDANO Patrice, GIUNTA Gérald, HEKIC Claude, ISOARD Richard, IUDICA Fortunato, JACQUES Thierry, KWAN TAT Dean, LAMIA Patrick, LIPRANDI Ferdinand, LONGHI Pascal, LUCI Marco, MAINARDI Fabrice, MARBOTTE Denis, MARTY Lionel, MARZI Didier, MELILLI Joseph, MERLINO Yvan, MULLER Rolf, NARANJO Antonio, OBRADOVIC Daniel, OLIVIER Christophe, PALMERO Patrick, PALUMBO Bruno, PELLITTERI Gino, PELLITTERI Leonardo, PELOSO Thierry, PESENTI Norbert, PICARD Christian, PINTUS Olivier, PRATVIEL Michel, QUILLET Patrick, RAO Domenico, REDOLFI Pierre, RIQUET Régis, ROMAGNOLI William, ROUIDANT Éric, SBARAGLIA Biagio, SCHAFF Jean-François, SOLAMITO Christian, SOTTIMANO Michel, TOLOSANO Jean-Michel, TORNATORE Christian,
MM.	AMBROSINI Alain, BAAZIZ Ahmed, BAILLET Didier, BARILLA Sébastien, BEDAT Jean-Pierre, BERNARD Patrick, BERTINO Sébastien, BIANCHI Éric, BLANCHI Philippe, BOIS Patrice, BORGOGNO Ivano, BOUYER Pascal, BRANGOLO Patrick, BUEIL Michel, CAPRINI Joseph, CARAVIELLO Raymond, CARUSO Ippolito, CHAPUIS Patrice, CHEVALIER Jean, CHOQUIER Hubert, COUSIN Gilles, CUISINIER Philippe, DONDON Gérard, DUFAYEL Jean-Luc, DUFOUR Rémi, FAZIO Calogero, FEDELE Cosimo, FEDELE Francesco, FERRY Hervé, FUSANI Roger,		

MM. VALENTI Alain,
VELLUTINI Patrice,
VIGNA Max,
VIRELLO Bernard,
VOIRON Richard,
ZIRONI Stéphane,
ZORLU Ahmet,
ZUNINO Franck.

ART. 2.

La Médaille du Travail en Bronze est accordée à :

Mmes AALTONEN Marjo (nom d'usage Mme Marjo SEGARIC),
ABRAM Krystyna (nom d'usage Mme Krystyna BRIAND),
ADELHEIM Katia,
AGULAY Jennifer (nom d'usage Mme Jennifer CABBIA),
AMAKRANE Latifa,
ANTADZE Tina,
ASTIER Patricia,
AUREL Véronique (nom d'usage Mme Véronique VOIRON),
BACHIRI Nassira (nom d'usage Mme Nassira GRAZIANI),
BACZKOWSKI Catherine,
BADANO Sara,
BAILLEUL Marie (nom d'usage Mme Marie MOSCHKOWITZ),
BARENGO Gisèle (nom d'usage Mme Gisèle REGNAULT),
BASCOUL Sylvie, (nom d'usage Mme Sylvie GRONDEIN),
BAZ Ouarda (nom d'usage Mme Ouarda COOLEN),
BERNARD Annick,
BERNARD Corinne (nom d'usage Mme Corinne ROUZE),
BERSIHAND Karine (nom d'usage Mme Karine LOZANO),
BILLI Marie France,
BLANC Christelle (nom d'usage Mme Christelle LORIN),
BOYER Karine,
BRAGAGNOLO Graziella,
BRAQUET Béatrice (nom d'usage Mme Béatrice VERAN),

Mmes BRIAN Florence (nom d'usage Mme Florence CIVALLERI),
BRUNO Catherine,
CACCIARDO Nadine,
CASTAGNA Rossella (nom d'usage Mme Rossella BECUCCI),
CHIARO Cristina (nom d'usage Mme Cristina SARDO),
CINNERI Sylvie (nom d'usage Mme Sylvie MEURIN),
CIOCO Sabrina,
COTTINO Corinne,
CULCASI Katia (nom d'usage Mme Katia TUBEROSO),
CUTURI Vanessa,
DI LEO Raffaella (nom d'usage Mme Raffaella CARRANO),
D'ORSI Loredana (nom d'usage Mme Loredana FALZONE),
DURAND Véronique (nom d'usage Mme Véronique PAIRE),
FAIVRE Nathalie (nom d'usage Mme Nathalie GATTI),
FIORINI Valentina (nom d'usage Mme Valentina PARDINI),
FOUCHARD Delphine (nom d'usage Mme Delphine LE QUINTREC),
FOURNON Carole,
FRANCO Sandra,
FROGER Sabine,
FURIANI Martine (nom d'usage Mme Martine LAURET),
FURIONE Paule (nom d'usage Mme Paule PEZZUOLI),
FUSERO Patricia,
GARCIA Nelly (nom d'usage Mme Nelly NOËL),
GATTI Katia,
GEFFARD Anne,
GENTET Nathalie,
GESSA Paola,
GIANNINI Michèle,
GIORDANO Brigitte (nom d'usage Mme Brigitte CARO),
GODEFROY Ève (nom d'usage Mme Ève DARDANELLO),
GRIMA Stefania (nom d'usage Mme Stefania DI MATTEO),
HAY Françoise (nom d'usage Mme Françoise TACCO),

Mmes HERDT Olivia, HEYVAERT Alice (nom d'usage Mme Alice GENTILS), INGINGA Rita (nom d'usage Mme Rita FANUSAN), JEANNIOT Dominique, KOLBECK Anneliese, KONIECSKA Catherine (nom d'usage Mme Catherine WIDIEZ), LANTRUA Nadia, LAZRAC Salma (nom d'usage Mme Salma BESSAOUD), LE PRE Chrystelle, LEMOING Jocelyne (nom d'usage Mme Jocelyne MEHDIOUT), LEOST-STEFFEN Mireille, LIMONE Danila (nom d'usage Mme Danila MORO), LO GUIDICE Maria (nom d'usage Mme Maria SAMMARTINO), LORAIN Nathalie (nom d'usage Mme Nathalie ALLEGRI), LOUP Sandra (nom d'usage Mme Sandra PALLANCA), LUBERT Charlotte, LUPI Sabine (nom d'usage Mme Sabine LEBOUCHER), MAGRINI Stéphanie, MAMANN Nathalie, MARAIS Myriam, MARTIN Laurence (nom d'usage Mme Laurence DE LECLUSE), MAZOUZI Falila (nom d'usage Mme Falila COIBA), MENDES DE MACEDO Maria (nom d'usage Mme Maria GOMEZ DE OLIVIERA), MESSINA Maria Caterina (nom d'usage Mme Maria Caterina GASCIARINO), MONDA Nathalie, MONTELEONE Maria Cristina, MOSCHETTI Françoise, MOYON Roseline, NAPOLI Maria Rita (nom d'usage Mme Maria Rita CAGNOLE), OREFICE Barbara (nom d'usage Mme Barbara CASTAGNETTA), OURSEAU Marie-Claire, PALIN Marylène (nom d'usage Mme Marylène THIBAUD),	Mmes PALLINI Laurence (nom d'usage Mme Laurence TERRADURA), PELAZZA Sandra, PERRIOLAT Marie (nom d'usage Mme Marie JUAN), PICARD Catherine (nom d'usage Mme Catherine JAQUET), PRATESI Sabine, RAKOTOMALALA Voahangi, RECH Laurence, RENAUD Céline (nom d'usage Mme Céline GRIMALDI), ROBERT Isabelle (nom d'usage Mme Isabelle MICHELIS), ROCHE Cécile, RODRIGUES Céline (nom d'usage Mme Céline MENINI), RODRIGUEZ Rose Marie (nom d'usage Mme Rose Marie ROCHETIN), ROLLINI Véronique, ROMAGNONE Rosalba (nom d'usage Mme Rosalba RAIMONDO), ROSSO Céline (nom d'usage Mme Céline PARISIER), ROUDERON Magali, SCARONE Sara (nom d'usage Mme Sara COLANTUONI SANVENERO), SEMERDJIAN Annie, SPAGLI Elisabeth, SPANO Isabella, SUREDA Séverine (nom d'usage Mme Séverine LEDUC), TORO Nathalie, TRIFARO Immacolata (nom d'usage Mme Immacolata LEOBILLA), USUELLI Idelma, VALENZISI Manuela, VAN DE MERGHEL Hélène (nom d'usage Mme Hélène MICHEL), VAN DER HOEK Ellen.
	MM. AGUSSOL Laurent, ALAUX Michel, AMAT Richard, AMORY Philippe, ANDRONNET Jean-Jacques, ANSELMO Gilles, ANTOINE Frédéric, AOUN Aziz,

MM. ARISS Omar,
ARNAUD Patrick,
AROMATARIO Angelo,
ARSENTO Axel,
AUDOUARD Alain,
AURNAGUE Jean,
BAGORIS Luc,
BAJOR Noël,
BANCHEREAU Alain,
BARATTERO Patrice,
BARBERA Paolo,
BARRA Christian,
BAYON Cyril,
BEACCI Franck,
BECCHI Fabrizio,
BECHAUD Thierry,
BEL Xavier,
BERTHON Jean-Paul,
BERTOLINA Yannick,
BETTELLI Stéphane,
BEVILACQUA Paolo,
BIANCHERI Olivier,
BINETTI Vincenzo,
BJORNSEN Per,
BONNAUD André,
BOSCO Alain,
BOUDON Christophe,
BOUFFARD Rémi,
BRIZI Fabien,
BRUNEL Michaël,
BRUNO Éric,
BUFFARD Roger,
BULANDA Pascal,
BULLICH Emmanuel,
CAEL Christophe,
CAILTEUX Cédric,
CAMICI Philippe,
CAMPISI Giuseppe,
CARNESI Tommaso,
CARRARA Andrea,
CARVALHO GONCALVES Antonio Pedro,
CARVALHO GONCALVES José Agostinho,
CATRY Frédéric,
CHASSAING Jérôme,
CHIARI Elvío,

MM. CHIDLOW Ian,
CHOPIN Jean-Pierre,
COLLEVECCHIO Maurizio,
COLLINET Jean-Jacques,
CONSAGRA Teseo,
CORBIER Philippe,
COUVE DE MURVILLE Olivier,
CUNTRERA Tommaso,
DA CONCEICAO PEREIRA Luis,
DA SILVA Antonio,
DA SILVA ABREU Carlos,
DA SILVA ANTUNES Abilio,
DA SILVA ESTEVES Avelino,
DA SILVA GONCALVES Jorge,
DADA Bruno,
DANIELE Éric,
DARROMAN Jean-Luc,
DE BRINCAT Patrice,
DE OLIVEIRA GONCALVES Domingos,
DE SOUSA PEREIRA Joaquim,
DENIS Thierry,
DI FRESCO Francesco,
DI VICO François,
DIAFERIO Dario,
DIAS ALVARENGA Arlindo,
DIAS ALVARENGA Joao,
DOGLIATI Giuseppe,
DORCIVAL Richard,
DUCOS Jean-Stéphane,
DUMON Jose,
DURIEZ Frédéric,
ES Dominique,
ESTEVES DE ALMEIDA Antonio,
FARAUT Alain,
FARINEAU Éric,
FASIOLO Jean-Louis,
FAUSTINI Rudy,
FERNANDEZ Jean-Pierre,
FERNBACH Christophe,
FERRAZZOLA Franck,
FERREIRA DA FONSECA Adao Alvaro,
FREITAS DA COSTA Antonio,
GALANTE Andrea,
GARCIA Michel,
GARLENQ Fabrice,

MM. GASTAUD Stéphane,
GASTAUT Jean-Michel,
GIACOPELLO Patrick,
GIORDANENGO Serge,
GIORDANO Calogero,
GIORNO Luigi,
GIRALDI Jean-Marc,
GITEAU Cédric,
GREGOIRE Yann,
GUERITEY Daniel,
GUILLAUMET Yannick,
GULLONE Fabio,
HAMACHE Philippe,
HOARAU Hugo,
HOARAU Thierry,
JAGLINE Denis,
JAY Philippe,
JOURDAN Jean-François,
KERBIDI Pierre,
KILANI Rabie,
KLEIN Jean-Claude,
KOENIG François,
KOSATKA Éric,
LACROIX Cyril,
LAFITTE Patrick,
LAPEYRE Laurent,
LATORE Alain,
LAUNO Stéphane,
LAURA Arcangelo,
LAURENT Jean-Paul,
LE JOLIFF Thierry,
LECOCQ Cyril,
LEFEBVRE Philippe,
LENTINI Stéphane,
LIMBOUR Patrice,
LLOYD-DOLBEY Thierry,
LO VERDE Jean-Luc,
LOGLI Richard,
LORENZI Jean-François,
LOVICHY Didier,
LOVISI Mario,
LOWEN Nicholas Andrew,
LUNG Vincent,
MAGGI Fabrice,
MAILLE Bernard,

MM. MAKA Benjamin,
MANACORDA Federico,
MARINELLI Roberto,
MARONGIU Olivier,
MARQUES FERREIRA Joao,
MARQUES RIBEIRO Ramiro,
MARTELLI Patrice,
MARTINS DE SA Jose Carlos,
MASSEGLIA Laurent,
MATON Rodolph,
MATTIO Nicolas,
MAURO Auguste,
MELILI Jean-Yves,
MERIGGIO Hervé,
MERLIN Boris,
MIELE Isidoro,
MNEMOI Mbae,
MODA Luciano,
MODA Maurizio,
MOMEUX Philippe,
MONDINO Éric,
MONNERIE Gilles,
MORAIS SANTOS Jose,
MORIN Éric,
MOUCHET Pascal,
MURALEETHARAN Subramaniam,
NICHOLLS David,
NOTO Jean-Mateo,
OULD EL HKIM Khalid,
PAGLIA Jean-Michel,
PAGNOTTA Michel,
PALANCA Maurice,
PAREDES Olivier,
PERRET Yannick,
PINEDO LAGUNA Cirilo Roberto,
POLIN DE HOLTHAUSEN Stéphane,
PROUVEUR Frédéric,
PROVENZANI Salvatore,
PUCCI Marc,
RAMEY Guillaume,
RAPENNE Didier,
RAYNIERE Brice,
REJEB Mohamed,
REMION Alain,
REMY Sébastien,

MM. REVIRON Olivier,
 REY Stéphane,
 RIBAUTE Olivier,
 RIBEIRO DE FREITAS Antonio,
 RIBEIRO INES Jose,
 RIBEIRO MEIRA Joao,
 RICARANT Michel,
 RICCI Serge,
 RIPERT Thomas,
 ROCCIA Jean-Pierre,
 RUBICONDO Pietro,
 SANNA Roméo,
 SCOL Thierry,
 SERAFINI Denis,
 SEURIN Pascal,
 SIMON Michel,
 SIRANGELO Salvatore,
 SIRNA Salvatore,
 SPATH Jean-Jacques,
 SPERANZA Antony,
 STROBINO Gianluca,
 SUPERTINO Christian,
 TEYSSIER Philippe,
 TREARD José,
 TROMENSCHLAGER Miguel,
 VALERY François,
 VALLAURI Jean-François,
 VARELA ALMADA Emilio,
 VERRANDO Jean-Marc,
 VERRY Éric,
 VIAL Éric,
 VIALE Emmanuel,
 VIDAL Laurent,
 VIEIRA Jean-Jacques,
 VIONNET Laurent,
 WALFARD Remy,
 YVIQUEL Patrick,
 ZARRAS Christo,
 ZEGHDAR Cherif.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le quinze novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :
 J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 6.639 du 16 novembre 2017 accordant la Médaille d'Honneur.

ALBERT II

PAR LA GRÂCE DE DIEU
 PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance du 5 février 1894 instituant une Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 378 du 7 avril 1951 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels, modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille d'Honneur en Vermeil est accordée à :

Mmes Mirella ANGEL (nom d'usage Mme Mirella GENOVESI), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Malika ARROUSSI, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Carole AZOULAY (nom d'usage Mme Carole MAZZOLENI), Attachée d'administration hospitalière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Christine BARTRINA, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Christel BIANCHERI, Greffier au Greffe Général,

Mmes Lauriane BOGLIETTI (nom d'usage Mme Lauriane PERRIN), Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Sandrine BOLLARO (nom d'usage Mme Sandrine VALERO), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Fabienne BRANQUAZ (nom d'usage Mme Fabienne CHUPIN), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Christine CASTELLO, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Corinne CHABANE, Infirmière anesthésiste au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Fadila CHEURFA, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Florence COLSON, Puéricultrice au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Magali CONIL (nom d'usage Mme Magali RUFFIER-MERAY), Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Dominique CORSO (nom d'usage Mme Dominique MARTY), Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Françoise CRIVELLI, Cadre supérieur de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Mina DAHBY, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Frédérique FONTAINE, Directrice honoraire de l'École des Carmes,

Sylvie GAGLIO, Auxiliaire de Puériculture au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Isabelle GOMEZ, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Nicole GOUY PAILLER (nom d'usage Mme Nicole COUTET), Cadre supérieur de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Odile GUINET, Préparatrice en pharmacie au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Marie-Christine HALLMAYR (nom d'usage Mme Marie-Christine HALLMAYR LEBEL), Caissier-comptable à l'Administration des Domaines,

Sylvie JUDLIN, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Mmes Véronique LAFONT (nom d'usage Mme Véronique DEPO), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Anne-Marie LANZIANI (nom d'usage Mme Anne-Marie PEREZ), Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Isabelle LANZIANI (nom d'usage Mme Isabelle BERTAGNIN), Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Valérie LEANDRI (nom d'usage Mme Valérie SCAGLIOLA), Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Anna LOIZZO (nom d'usage Mme Anna PASCAULT), Cadre de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Sophie MAGGI, Technicienne de laboratoire au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Isabelle MALICK (nom d'usage Mme Isabelle PUIGVENTOS), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Carole MASSON, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Christine MERCATINI (nom d'usage Mme Christine SZAPPANOS), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Dominique MULE, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Marie-Louise NANETTE (nom d'usage Mme Marie-Louise BOUCHET), Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Christine PELLEGRIN (nom d'usage Mme Christine BOIROUX), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Nathalie PERDRIX (nom d'usage Mme Nathalie DATIN), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Brigitte PRANCHERE (nom d'usage Mme Brigitte ORECCHIA), Chef de Division à l'Administration des Domaines,

Patricia PRIALE (nom d'usage Mme Patricia BARRAL), ancien Professeur certifié d'Histoire-Géographie au Collège Charles III,

- Mmes Françoise PUGLIESE, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Patricia RAIMONDO, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Catherine RATTI (nom d'usage Mme Catherine BOTTO), ancien Professeur des Écoles à l'École de Fontvieille,
Isabelle RENUCCI, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Françoise REVEREAU, Auxiliaire de Puériculture au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Sylvie ROATTA, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Anne-Marie ROCCAMATISI (nom d'usage Mme Anne-Marie GRAVIÈRE), Manipulatrice en Électroradiologie au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Michèle ROS, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Christine SEMERIA (nom d'usage Mme Christine CASTELLINO), Chef de section à la Mairie de Monaco (Service de l’Affichage et de la Publicité),
Évelyne SIGAUT (nom d'usage Mme Évelyne GIBELLI), Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Marie-Reine SKOCIR (nom d'usage Mme Marie-Reine GUILLAUMIER), Manipulatrice en Électroradiologie au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Corinne SQUILLACE (nom d'usage Mme Corinne PEREZ), Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Sophie TESTA (nom d'usage Mme Sophie ALBERTINI), Cadre supérieur de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Christine VIAL, Technicienne de laboratoire au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- M. Jean ALGAR, Surveillant de jardin à la Direction de l'Aménagement Urbain,
- MM. Guy BEBIANO, Encadrant courrier distribution aux Postes et Télégraphes,
Michel CALCAGNO, Encadrant de proximité aux Postes et Télégraphes,
Thierry DARDANNE, Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Giovanni DE BONO, Peintre au Service de Maintenance des Bâtiments Publics,
Hervé DE SAINT DENIS, Chef d'équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain,
David DENTAL, Gestionnaire réseau télécommunication au Service de Maintenance des Bâtiments Publics,
Livio DURANDO, Agent de maîtrise au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Philippe FARAUDI, Afficheur à la Mairie de Monaco (Service de l’Affichage et de la Publicité),
Alain FARRUGIA, Préparateur en pharmacie au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Olivier FERRAGLIO, Dessinateur-projeteur à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité,
Laurent FRANCHET, Contremaître à la Direction de l'Aménagement Urbain,
Fabrice JACQUES, Aide-soignant au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Christian JULIEN, Archiviste à l'Administration des Domaines,
Marc LEANDRI, Conducteur Ambulancier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Fabrice LEQUIEN, Adjoint administratif au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Jean-Charles MANIE, Cadre de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Laurent MARTINI, Chargé du contrôle permanent et des risques aux Postes et Télégraphes,
Philippe MATTEI, Masseur-kinésithérapeute au Centre Hospitalier Princesse Grace,
Samir MONTIAS, Jardinier spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain,

MM. Mirko NAVE, Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Patrick PAREDES, Chef de Parc au Service des Parkings Publics,
 Patrick RAINATO, Maître-ouvrier principal au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Christian RANTRUA, Adjoint des cadres au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Serge REBAUDO, Jardinier 4 branches à la Direction de l'Aménagement Urbain,
 Thierry ROMER, Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Hugues ROUX, Premier Surveillant à la Maison d'Arrêt,
 Alain SCOUARNEC, Maître-ouvrier principal au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Florian SISTEK, Contrôleur du trafic aérien à la Direction de l'Aviation Civile,
 Luigi TRAPANI, Ouvrier polyvalent au Service de Maintenance des Bâtiments Publics.

ART. 2.

La Médaille d'Honneur en Argent est accordée à :

Mmes Annie ABRIC, Jardinier spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain,
 Nathalie BARBAGELATA, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Hélène BECCHETTI (nom d'usage Mme Hélène PHILIPPAULT), Chargé de gestion RH aux Postes et Télégraphes,
 Chrystelle BELLIN, Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Monique BOHALARD (nom d'usage Mme Monique PARDINI), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Lise BRICOUX, Chef de Service Municipal à la Mairie de Monaco (Espace Léo Ferré),
 Virginie BRUNEL, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Élisabeth CAPPÀ, Attaché à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique,

Mmes Rachel CARENSO (nom d'usage Mme Rachel LEPRA), Contrôleur du travail à la Direction du Travail,
 Corinne CARITE (nom d'usage Mme Corinne PARINI), Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Patricia CROVETTO, Comptable à la Direction des Affaires Maritimes,
 Sandrine DA SILVA (nom d'usage Mme Sandrine DESTÉ), Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Séverine DANIELETTO (nom d'usage Mme Séverine LAPRET), Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Nathalie DAUNESSE (nom d'usage Mme Nathalie MARTIN), Agent contractuel à la Mairie de Monaco (Police Municipale),
 Ariane DOURNAUX, Adjoint des cadres au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Nadine DUPRAT (nom d'usage Mme Nadine DELEMER), Secrétaire-comptable au Service des Titres de Circulation,
 Martine DURAND (nom d'usage Mme Martine LEHEC), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Pascale FAJEAU, (nom d'usage Mme Pascale ROTI), Attaché au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie,
 Nathalie FANTINO, Secrétaire-sténodactylographe à l'Administration des Domaines,
 Christine FREDDOLINI (nom d'usage Mme Christine LEMAIRE), Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Christine GADEAU (nom d'usage Mme Christine MRAD), Assistante à la Direction du Tourisme et des Congrès,
 Angélique GALMICHE, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Muriel GARACCIO, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Nelly GASTAUD, Chef de bureau à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires,

Mmes Jacqueline GIANNOTTI, Adjoint administratif principal au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Stéphanie GIRAUD (nom d'usage Mme Stéphanie TARRES), Infirmière anesthésiste au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Christine GRIMALDI, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Myriam GRISERI (nom d'usage Mme Myriam GAVOT), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Carole GUYON (nom d'usage Mme Carole HUE), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Louisa HADDAD, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Laurence HUSTACHE (nom d'usage Mme Laurence MOURENON), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Touria ICHEN, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Ahlem KECHICHE, Puéricultrice au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Nathalie KURZ (nom d'usage Mme Nathalie BOZZA), Chef de service adjoint à la Mairie de Monaco (Service de l'État Civil - Nationalité),

Marie LAURENT, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Anne LAVAGNA (nom d'usage Mme Anne BALDONI), Inspecteur au Service des Prestations Médicales de l'État,

Béatrice LE BOURLOUT, (nom d'usage Mme Béatrice BOSCAGLI), Contrôleur à la Direction du Budget et du Trésor,

Sophie LECLER (nom d'usage Mme Sophie DEROUSSEN), Cadre de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Sylvie LECONTE, Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Nathalie LECOQ, Manipulatrice en Électroradiologie au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Mmes Christelle MARIE-ANNE, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Nathalie MENTA, Contrôleur à la Direction du Budget et du Trésor,

Valérie MIERAL, Attaché à la Direction des Services Judiciaires,

Silvana MINAZZO, Adjoint administratif principal au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Évelyne MONDE (nom d'usage Mme Évelyne FOLCO), Chef de section à la Mairie de Monaco (Domaine Communal Commerce Halles et Marchés),

Rosa da Conceicao MONTEIRO (nom d'usage Mme Rosa de Conceicao VERRANDO), Cadre de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Patricia NOGRETTE, Attaché Principal à la Direction de la Sûreté Publique,

Edwige ORY (nom d'usage Mme Edwige GADEAU), Adjoint administratif principal au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Laurence OUDOT (nom d'usage Mme Laurence OUDOT MICOL), Attaché Principal hautement qualifié à la Direction de la Sûreté Publique,

Catherine PAGLIA (nom d'usage Mme Catherine PONZO), Attaché Principal à la Direction du Travail,

Sonia PARENTE (nom d'usage Mme Sonia MASSENET), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Isabelle PECHON (nom d'usage Mme Isabelle BIANCIOTTO), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Nathalie PEREZ, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Sandra PIRAS (nom d'usage Mme Sandra BAUDOUIN), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Virginie POISSENOT, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Aline POYET, Inspecteur à la Direction des Services Fiscaux,

- Mmes Nicole POYET-CASTEL, ancienne Aide-maternelle à l'École de la Condamine,
- Patricia RIBEIRO (nom d'usage Mme Patricia VELLA), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Corinne ROATTINO (nom d'usage Mme Corinne MALLEGOL), Archiviste au Service des Titres de Circulation,
- Virginie ROMAN, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Gisèle ROMEO (nom d'usage Mme Gisèle ROUX), Agent de production aux Postes et Télégraphes,
- Nadège ROY, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Catherine RUEL (nom d'usage Mme Catherine DUTERQUE), Professeur des Écoles à l'École des Révoires,
- Laurence SABRE (nom d'usage Mme Laurence FAVA), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Malika SALHAOUI (nom d'usage Mme Malika FOUAB), Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Catherine SAYE, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Pascale SCOTTI, Chef de bureau au Secrétariat Général du Gouvernement,
- Krystel SUTTER, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Josiane THOMAS (nom d'usage Mme Josiane ANDREA), Cadre de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Agnès TISEAUX, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Anne-Rose ZUCHELLI, Secrétaire médicale au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- MM. Thierry AMADEI, Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Éric ANTONIOLI, Comptable à la Direction du Budget et du Trésor,
- Pascal AROD, Agent d'entretien au Service des Parkings Publics,
- MM. Jean-Michel AZAM, Adjoint au Chef de Service à la Mairie de Monaco (Service Animation de la Ville),
- Thierry BONORA, Conducteur de travaux à la Mairie de Monaco (Services Techniques Communaux),
- Olivier CANESTRELLI, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Hervé CAPRONI, Chef de Parc au Service des Parkings Publics,
- Patrick CHARPENTIER, Jardinier 4 branches à la Mairie de Monaco (Service Animation de la Ville),
- Alain CHIAVARINI, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Laurent CHICOURAS, Gestionnaire de vidéo-surveillance à la Direction de la Sûreté Publique,
- David CLERISSI, Contrôleur au Centre Technique des Véhicules du Service des Titres de Circulation,
- Stéphane CORADINI, Agent d'accueil principal au Service des Parkings Publics,
- Stéphane DAMON, Attaché Principal hautement qualifié à la Direction de la Sûreté Publique,
- Gilles FRASNETTI, Jardinier 4 branches à la Direction de l'Aménagement Urbain,
- Jean-Claude GHIAZZA, Attaché Principal à la Direction de la Sûreté Publique,
- Vincenzo GULLACE, Agent d'entretien à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),
- Michel JULIEN, Jardinier 4 branches à la Direction de l'Aménagement Urbain,
- Franck KADDOURI, Contremaître à la Direction de l'Aménagement Urbain,
- Stéphane KARCHER, Chef de Parc principal au Service des Parkings Publics,
- Frédéric MARTIN, Ouvrier spécialisé à la Mairie de Monaco (Police Municipale),

MM. Philippe MIGLIASSO, Cadre supérieur de santé au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Thierry MUHL, Gestionnaire informatique à la Direction de la Sûreté Publique,

Michel MUSSO, Agent d'accueil principal au Service des Parkings Publics,

Alain ORTOLANI, Adjoint administratif principal au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Loïc PASSARINO, Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Thierry PATUCCA, Chef de bureau à la Direction de la Sûreté Publique,

Christian REDONDY, Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain,

Yves ROSSO, Technicien supérieur hospitalier au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Marc SCURSOGLIO, Chef de section à l'Administration des Domaines,

Daniel SEREN, Jardinier spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain,

Michel TORRE, Caissier principal à la Trésorerie Générale des Finances,

Carlo TRAPANI, Ouvrier professionnel de 2^{ème} catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain,

Jean-Luc VERRANDO, Archiviste au Service Central des Archives et de la Documentation Administrative.

ART. 3.

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

Mmes Joëlle ANTOGNETTI (nom d'usage Mme Joëlle ANTOGNETTI PINON), Chef de bureau à l'Administration des Domaines,

Audrey BACCHIALONI, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Patricia BERNARDI (nom d'usage Mme Patricia BERTI), Chef de bureau à l'Académie de Musique et de Théâtre, Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de la Ville de Monaco,

Mmes Isabelle BERTOLA (nom d'usage Mme Isabelle PLAN), Attaché Principal à la Direction de la Sûreté Publique,

Patricia BIASOLI, Technicienne supérieure hospitalier au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Céline BODINI, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Nathalie BRECHET (nom d'usage Mme Nathalie REYRE), Chargé de gestion RH aux Postes et Télégraphes,

Vanessa CICERO, Chef de bureau à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales,

Brigitte CLARYS, Professeur de formation musicale à l'Académie de Musique et de Théâtre, Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de la ville de Monaco,

Laurence CLEMENT (nom d'usage Mme Laurence PETIT), Sage-femme au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Sylvie COLONNIER, Adjoint administratif au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Alexandra COSSO (nom d'usage Mme Alexandra BADIA), Éducatrice de jeunes enfants à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),

Carole CARDON, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Charlotte CRESTO, Auxiliaire de puériculture à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),

Miranda DAWÉ (nom d'usage Mme Miranda DORATO), Professeur agrégé d'Anglais au Lycée Albert 1^{er},

Nada DJORDJEVIC (nom d'usage Mme Nada LORENZI), Vérificateur technique au Contrôle Général des Dépenses,

Anne FAURE (nom d'usage Mme Anne DURAND), Professeur d'Éducation Physique et Sportive à l'École de la Condamine,

Djamila FERHANE (nom d'usage Mme Djamila DJAFER), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Mmes Katia FIEVET, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Delphine FRAPPIER, Chef de projet à la Direction de la Sûreté Publique,

Isabelle FREMYET, Chargé de clientèle aux Postes et Télégraphes,

Fabienne GARDON, Professeur de formation musicale à l'Académie de Musique et de Théâtre, Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de la Ville de Monaco,

Nadège GARELLI, Auxiliaire de vie scolaire à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales,

Sandra GIANNINI, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Martine GIAUNA (nom d'usage Mme Martine MARCHESOU), Employé de bureau à l'Office des Émissions de Timbres-Poste,

Valérie GRAZIANI (nom d'usage Mme Valérie MONTROYA), Éducatrice de jeunes enfants à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),

Annie GUERRA ORTIZ (nom d'usage Mme Annie ANGEL), Agent d'entretien qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Najat HASSANI, Aide au foyer à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),

Françoise LAHAURE, Professeur certifié de Sciences Naturelles au Lycée Albert 1^{er},

Rafaele LECHENET (nom d'usage Mme Rafaele PETRICCIONE), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Virginie LEGRAND (nom d'usage Mme Virginie GOULARD), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Isabelle LEMAIN, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Katia LITTARDI (nom d'usage Mme Katia RECORD), Femme de service à la Direction des Services Judiciaires,

Barbara MARICIC (nom d'usage Mme Barbara BORGIA), Bibliothécaire documentaliste certifiée au Lycée Albert 1^{er},

Mmes Christelle MASSON, Auxiliaire de puériculture à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),

Élodie MIGLINO, Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Sylvie NANCY, Secrétaire-comptable à la Direction de la Coopération Internationale,

Fabienne ONIC (nom d'usage Mme Fabienne GARCIA BULLON), Assistante maternelle à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),

Barbara PAGANI, Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Ewa PIETRZAK (nom d'usage Mme Ewa PERISI), Aide-soignante au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Elisabeth PITRE DIT MAURY (nom d'usage Mme Elisabeth KERROUX), Administrateur principal à la Direction de la Communication,

Lucie RAGNONI (nom d'usage Mme Lucie DUFAYEL), Auxiliaire de puériculture à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),

Françoise REBY (nom d'usage Mme Françoise MAECHLING), Ingénieur au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Magali SCOGLIO (nom d'usage Mme Magali SCOGLIO GINESTET), Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires,

Sylvie SCORDO (nom d'usage Mme Sylvie GSTALDER), Préparatrice en pharmacie au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Azita SHABANIANI (nom d'usage Mme Azita MENINI), Infirmière au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Carine SPADACINI (nom d'usage Mme Carine PAGANO), Attaché à la Direction du Travail,

Marie-Madeleine THIEBAUT (nom d'usage Mme Marie-Madeleine ROMER), Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,

Karine VAIRA, Employé de bureau à la Direction de l'Action Sanitaire,

- Mmes Audrey VENTRICE (nom d'usage Mme Audrey SILVESTRI), Contrôleur à l'Administration des Domaines,
- Margarita YAKOVLEVA (nom d'usage Mme Margarita GUERCHOVITCH), Professeur de violon à l'Académie de Musique et de Théâtre, Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de la Ville de Monaco,
- Catherine ZAMBON (nom d'usage Mme Catherine VERRECCHIA), Éducatrice de jeunes enfants à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),
- Christine ZANCHI (nom d'usage Mme Christine GANDREZ), Adjoint au Directeur de l'Académie de Musique et de Théâtre, Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de la Ville de Monaco,
- Lydia ZAPPIA, Auxiliaire de puériculture à la Mairie de Monaco (Service d'Actions Sociales),
- MM. Sébastien ALBERTI, Surveillant de travaux à la Direction de l'Aménagement Urbain,
- Dimitri ALEXANDRE, Agent de maîtrise au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Alain BARRELIER, Conducteur de travaux à la Direction des Travaux Publics,
- Jean-Marc BISI, Jardinier spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain,
- Vito CALAMUSA, Chef d'équipe à la Direction de l'Aménagement Urbain,
- Fabien CARRIE, Responsable clients entreprises aux Postes et Télégraphes,
- Guy CARTA, Agent d'entretien à la Mairie de Monaco (Domaine Communal Halles et Marchés),
- Stéphane CHAMARD, Chef de service adjoint à la Mairie de Monaco (Service de gestion des personnels),
- Claude CIRILLO, Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Jean-Jacques CLARASSO, Métreur-vérificateur à l'Administration des Domaines,
- Fabrice CLERC, Aide-soignant au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- MM. Thierry DELIEUX, Technicien informatique à la Direction des Services Judiciaires,
- Jean-Pierre DORIA, Chef de section à la Direction de la Communication,
- Francis DROITCOURT, Concierge au Stade Louis II,
- Alain FAUSSONE, Adjoint des cadres au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Éric FERRIE, Dessinateur-projeteur au Service de Maintenance des Bâtiments Publics,
- Ilario FRANCO, Électricien à la Mairie de Monaco (Service Animation de la Ville),
- Jean-Louis GERMAIN, Employé de bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès,
- Arnaud GIUSTI, Chef de service municipal à la Mairie de Monaco (Service Municipal des Sports et des Associations),
- Christophe GOUZIEU, Infirmier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- David GUENIOT, Ouvrier professionnel qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Rachid HAKIMI, Maître-ouvrier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Kamal ICHEN, Ouvrier professionnel qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Éric KAZARIAN, Conducteur d'opération senior à la Direction des Travaux Publics,
- Antonio LAPORTA, Professeur certifié d'Italien au Lycée Albert 1^{er},
- Jean LECA, Agent d'accueil principal au Service des Parkings Publics,
- Patrice LISE, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Grégory MACCONI, Surveillant principal à la Maison d'Arrêt,
- Sylvain MAGLILOLO, Aide-soignant au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Yann MALGHERINI, Directeur des soins au Centre Hospitalier Princesse Grace,

MM. Fabien MENNITI, Guide au Jardin Exotique,
 Bruno MEUGE, Conducteur de travaux à la Direction des Travaux Publics,
 Stéphane MILLARD, Infirmier au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Anthony MINIONI, Rédacteur principal au Contrôle Général des Dépenses,
 Stéphane PALMARI, Directeur Adjoint de l'Action Sanitaire,
 Mirco PELAZZA, Chef électricien à la Mairie de Monaco (Service Animation de la Ville),
 Loïc PEYRONEL, Huissier à la Direction des Services Judiciaires,
 Pascal PIANA, Technicien de Laboratoire au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Patrick QUINSAC, Agent des services hospitaliers qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Jérôme ROJAS, Chef d'équipe à la Mairie de Monaco (Services Techniques Communaux),
 Christian SALOMON, Ouvrier professionnel de 1^{ère} catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain,
 Olivier SCAGLIA, Chef d'équipe à la Mairie de Monaco (Espace Léo Ferré),
 Laurent SCHILEO, Chef de division au Contrôle Général des Dépenses,
 Frédéric SCHROEDER, Agent d'entretien au Service des Parkings Publics,
 Jérôme VALADIE, Éducateur spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales,
 David VANBECELAERE, Agent d'entretien qualifié au Centre Hospitalier Princesse Grace,
 Samir ZEGHDAR, Surveillant au Jardin Exotique.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le seize novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
 Le Secrétaire d'État :*
 J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 6.640 du 16 novembre 2017 accordant la Médaille d'Honneur.

ALBERT II
 PAR LA GRÂCE DE DIEU
 PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance du 5 février 1894 instituant une Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 378 du 7 avril 1951 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels, modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

Mmes Amy BLUMENTHAL (nom d'usage Mme Amy DESMOND), Bénévole à la Princess Grace Foundation U.S.A.,

Jeanine BUONO, Bénévole à l'Association Écoute Cancer Réconfort,

MM. Nicolas CAZIEUX, Bénévole à Mission Enfance,

Philippe FERRERO-REGIS, Bénévole à l'Association Sportive de la Sécurité Publique,

Giacinto FORMENTINI, Bénévole à l'Association Internationale des Arts Plastiques auprès de l'UNESCO,

Fernand Axel dit Ferxel FOURGON, Bénévole associatif,

MM. Michel GRAMAGLIA, Vice-président de l'Association Monégasque de Retraite par Répartition,

Jacques MATHIEU, Bénévole au Kiwanis Club de Monaco,

Antonio MEGANCK, Bénévole à l'Association Sportive de la Sûreté Publique,

Mme Catherine MURATORE (nom d'usage Mme Catherine MAIFFRET), Bénévole à l'Association Écoute Cancer Réconfort,

M. André POLLANO, Président du Moto Club de Monaco,

Mmes Maria-Grazia PRANDELLI (nom d'usage Mme Maria-Grazia TEGONI), Bénévole à l'Œuvre de Sœur Marie,

Chantal STEINER, Bénévole à Mission Enfance,

M. Mario TRINCAS, Bénévole à l'Œuvre de Sœur Marie.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le seize novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 6.641, du 17 novembre 2017 accordant la Médaille de l'Éducation Physique et des Sports.

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance n° 2.333 du 20 août 1939 instituant une Médaille de l'Éducation Physique et des Sports ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil de l'Éducation Physique et des Sports est décernée à :

M. Jean CANESTRIER, Athlète de haut niveau, Entraîneur à la Fédération Monégasque d'Haltérophilie,

Mme Sonia DEL PRETE, Professeur d'Éducation Physique et Sportive,

M. Brice ETES, Athlète de haut niveau,

Mme Sandrine FRACELLO (nom d'usage Mme Sandrine PICAUD), Membre de la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc,

MM. Stephan MAGGI, Attaché de presse au Comité Olympique Monégasque,

Francesco MARCIANO, Membre du Commandement du Corps des Commissaires à l'Automobile Club de Monaco,

Francis PICAUD, Arbitre et Membre de la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc,

Jean-Paul TOURNIER, ancien Président du Monte-Carlo Ski Club.

ART. 2.

La Médaille en Argent de l'Éducation Physique et des Sports est décernée à :

MM. Jérôme BENDER, Athlète à Special Olympics Monaco,

Serge BERNI, Chef de poste en Grand Prix et Rallye à l'Automobile Club de Monaco,

François BICK, Professeur de Judo au Judo Club de Monaco,

Éric BRUNO, Athlète à Special Olympics Monaco,

Jean-Luc FILIPPI, Radio Alpha en Grand Prix et Commissaire en Rallye à l'Automobile Club de Monaco,

Thierry MARION, Chef de poste en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Christian POIREE, Membre du Commandement du Corps des Commissaires à l'Automobile Club de Monaco.

ART. 3.

La Médaille en Bronze de l'Éducation Physique et des Sports est décernée à :

MM. Patrice ALBERGUCCI, Chef de poste en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Bernard ARTIGUES, Chargé de recherches historiques à la Société Nautique,

Mme Sophie BENZA, Membre du Commandement du Corps des Commissaires à l'Automobile Club de Monaco,

MM. Philippe BOUVIER, Responsable du Pupitre signalisation en Grand Prix et Chef de poste Adjoint en Rallye à l'Automobile Club de Monaco,

Denis CHABOUD, Agent de Police, Membre du Club d'exploration Sous-Marine de Monaco,

André Pierre COUFFET, Président de l'A.S. Monaco, section Football féminin,

Mme Florence DESCROIX (nom d'usage Mme Florence COMANDUCCI), Membre du Bureau de l'A.S. Monaco, section Natation,

MM. Éric DOMEREGO, Attaché de Direction au Monte-Carlo Country Club,

Saïd EL KHAZZAR, Athlète à Special Olympics Monaco,

Éric ELENA, Président du Monaco Basket Association,

Laurent FAVRE-GIRAUD, Membre du Conseil d'Administration du Monte-Carlo Ski Club,

Mme Marguerite FERREIRA (nom d'usage Mme Marguerite FERREIRA-BOFFA), Présidente de l'Association de danse Baletu Arte Jazz,

MM. Jérémie FRACHE, Professeur d'Éducation Physique et Sportive,

Yohan GARINO, Joueur et Entraîneur de la Monaco Football Association,

Thomas GRAPTON, Athlète à Special Olympics Monaco,

Mme Magali GROSSO (nom d'usage Mme Magali ALBIN), Membre du Conseil d'Administration de la Société Nautique,

M. Nicolas LARONZE, Professeur d'Éducation Physique et Sportive,

MM. Jean-Marc LEFEBVRE, Conseiller aux Conseils d'administration du Judo Club de Monaco et de la Fédération Monégasque de Judo,

Franck LEPRÀ, Sous-brigadier de Police, Secrétaire Général et Membre du Conseil d'administration de la Société Nautique,

Thierry LERAY, Commissaire en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Matthieu LOUPPE, Membre de l'A.S. Monaco, section Rugby,

Éric LOZANO, Adjoint au Chef de poste en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Christophe MATEU, Athlète à Special Olympics Monaco,

Michel PAGNOTTA, Membre de l'Association Sportive de la Sûreté Publique,

Laurent PONS, Brigadier-chef de Police, Membre de l'Association Sportive de la Sûreté Publique,

Jean-Claude PRIM, Carabinier à la Compagnie de Nos Carabiniers, Secrétaire et Conseiller Technique de la Fédération Monégasque de Spéléologie,

Pascal PUJOL, Chef de poste en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Gérard RAVERA, Secrétaire Général de la Fédération Monégasque de Patinage,

Mme Élisabeth RENAULT (nom d'usage Mme Élisabeth VEUILLEZ), Professeur d'Éducation Physique et Sportive,

MM. Georges SZULC, Chef de poste en Grand Prix à l'Automobile Club de Monaco,

Franck TOTTI, Capitaine de Police, Membre de l'Association Sportive de la Sûreté Publique,

Mme Catherine VACHET, Secrétaire à la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc,

M. Fabrice VANIN, Athlète à Special Olympics Monaco,

Mme Elizabeth WHYTE (nom d'usage Mme Elizabeth WRIGHT), Secrétaire Général de la Fédération Monégasque de Bridge,

M. Alexander WRIGHT, Membre du Conseil d'administration de la Fédération Monégasque de Bridge.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-sept novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

*Ordonnance Souveraine n° 6.642 du 17 novembre 2017
portant promotions ou nominations dans l'Ordre de
Saint-Charles.*

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance du 16 janvier 1863 sur l'Ordre de Saint-Charles, modifiée ;

Vu l'Ordonnance du 16 janvier 1863 fixant les statuts de l'Ordre de Saint-Charles, modifiée ;

Vu l'Ordonnance n° 125 du 23 avril 1923 concernant les insignes de l'Ordre de Saint-Charles ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

Sont promus ou nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Au grade de GRAND OFFICIER :

M. Benoît PUGA, Général d'Armée, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

Au grade de COMMANDEUR :

M. Pierre BORDRY, Vice-président honoraire de l'Institut Océanographique, Fondation Albert I^{er} Prince de Monaco,

Mme Corinne ROGGERO (nom d'usage Mme Corinne LAFOREST DE MINOTTY), Chef honoraire de l'Inspection Générale de l'Administration,

Au grade d'OFFICIER :

MM. Philippe BOTTO, ancien Directeur adjoint des Caisses Sociales de Monaco,

François BOURLON, Docteur en médecine, Cardiologue pédiatrique au Centre Cardiothoracique,

Moustapha EL-SOLH, Consul honoraire du Liban à Monaco,

Emmanuel FALCO, Notre Conseiller privé,

Alain FRANÇOIS, Conseiller d'État, Clerc de notaire,

Jean-Claude GUIBAL, Maire de Menton,

Jean-Pierre MICHAU, Membre de la Commission de Contrôle des Activités Financières,

Mme Joëlle PASTOR (nom d'usage Mme Joëlle PASTOR-BENSA), Avocat-défenseur,

MM. Roberto POLITO, Président d'Hôtels S.P.A.,

Bruno TAILLAN, Docteur en médecine, Vice-président de l'Association Fight Aids Monaco,

Claude VALION, Consultant, Membre de la Commission Consultative de Nos Collections d'Objets d'Art,

Au grade de CHEVALIER :

MM. Hervé AESCHBACH, Coordinateur à Fight Aids Monaco,

Bruno AUGÉ, Membre du Tribunal du Travail,

Pascal BATJOBO, Ambassadeur, Directeur Général des Relations Bilatérales du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Burkina de l'extérieur,

Rodolphe BERLIN, Membre du Conseil Économique et Social, Consul honoraire d'El Salvador à Monaco,

Alain BLANC-BRUDE, Président administrateur délégué de société,

Jacques BOUDY, Secrétaire Général de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur,

Mmes Valérie CAMPORA, Chef du Secrétariat de Direction de la Sûreté Publique,
Amélia CANTO (nom d'usage Mme Amelia FISSORE), Chirurgien-dentiste,

MM. Jean-Louis CATTALANO, Trésorier Général des Finances,
Boris COLLARDI, Directeur Général de banque,
Jean-Marie CONTERNO, Cadre de jeux à la Société des Bains de Mer,

Mmes Milagros COUCHOUD GREGORI, Membre du Comité Scientifique et Technique de la Fondation Albert II de Monaco,
Silvana CURCIO (nom d'usage Mme Silvana BERNOU), Directeur Financier des Ressources Humaines à la Croix-Rouge Monégasque,

M. Jose-Luis DE MENDIGUREN, Directeur du développement de l'Institut Océanographique, Fondation Albert I^{er} Prince de Monaco,

Mme Madeleine DEVALLE (nom d'usage Mme Madeleine PETIT), Membre du Conseil d'administration et Trésorière de l'Association Écoute Cancer Réconfort,

M. Michel FREU, ancien Directeur commercial d'Assurances,

Mme Fabienne GASTON (nom d'usage Mme Fabienne CROVETTO), Chef de Section honoraire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique,

MM. Alexandre GIQUELLO, Commissaire-priseur,
Jean-Pierre GRIDEL, Conseiller à la Cour de Révision,
Guy JOLY, Conseiller à la Cour de Révision,
Frank LANOUX, Directeur Général de société,
Philippe LIAUTARD, Commandant de Police,
Jean LORENZI, ancien Médecin-inspecteur de santé, Chargé de Missions à la Direction de l'Action Sanitaire,
Bertrand MATHIEU, Professeur agrégé des Facultés de droit, membre du Comité Supérieur d'Études Juridiques,

MM. Régis MENAUD, Maréchal des Logis-chef à la Compagnie de Nos Carabiniers,
Jack MICHEL, Médecin-inspecteur au Centre Médico-Sportif,
Philippe MOULY, Secrétaire Général du Conseil National,
Guédel NDIAYE, Consul honoraire de Monaco à Dakar (Sénégal),
Hervé ORDIONI, Administrateur délégué de banque,
Bernard PASQUIER, Conseiller National,
Martin PERONNET, Directeur Général de société,
Gérard RIO, Consultant pour la Direction du Tourisme et des Congrès,
Éric SCIAMANNA, Chef du Service des Parkings Publics,
Éric SEGOND, Administrateur de société.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-sept novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

*Ordonnance Souveraine n° 6.643 du 17 novembre 2017
portant promotions ou nominations dans l'Ordre des
Grimaldi.*

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 1.028 du 18 novembre 1954 instituant l'Ordre des Grimaldi, modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

Sont promus ou nommés dans l'Ordre des Grimaldi :

Au grade de GRAND OFFICIER :

Le Colonel Luc FRINGANT, Notre Premier Aide de Camp, Commandant Supérieur de la Force Publique,

Au grade d'OFFICIER :

MM. Christian CHARLET, Membre de la Commission consultative des Collections Philatéliques et Numismatiques,

Albert GHIGLIONE, Membre de la Commission consultative des Collections Philatéliques et Numismatiques,

Maurice GORMEZANO, Consul honoraire de Monaco à Athènes (Grèce),

Mme Christine PEDRONI (nom d'usage Mme Christine BARCA), Secrétaire Particulière de S.A.S. la Princesse Stéphanie,

Au grade de CHEVALIER :

M. Maurizio DI MAGGIO, Animateur et journaliste,

Mme Leila ELLING, Directeur de société,

MM. Jean-Michel LAINE, Chef costumier des Ballets de Monte-Carlo,

Franck NICOLAS, Directeur de société,

Lady Cristina Stuart PAINE (nom d'usage Lady Cristina GREEN), Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Princesse Charlène de Monaco,

M. Nicolas SAUSSIER, Chef du Service de Presse de Notre Palais,

Mme Corinne VARALLO-BATAILLARD, Membre du Comité d'organisation du Festival du Cirque de Monte-Carlo.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-sept novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

*Ordonnance Souveraine n° 6.644 du 18 novembre 2017
décernant la Médaille du Mérite National du Sang.*

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 10.965 du 30 juillet 1993 instituant une Médaille du Mérite National du Sang ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil du Mérite National du Sang est décernée à :

Agent de Police Pierre ANGIBAUD,
Commandant Bernard GARCIA,
Mme Mathée LANFRANCHI,
M. Christian RINALDI.

ART. 2.

La Médaille en Argent du Mérite National du Sang est décernée à :

Agent de Police Jean-Marc CIVILETTI,
MM. Jan DZIEDZIC,
Bruno LOMBARDI,
Xavier SALOME,
Brigadier-Chef de Police Pierre SCHOCKMEL.

ART. 3.

La Médaille en Bronze du Mérite National du Sang est décernée à :

- MM. Luc BIGINI,
Soufian BOUSLILIH,
Michael BOVINI,
Mme Nathalie CHARTIER,
M. Jean-François CORBEAU,
Agent de Police Guillaume ELLERO,
MM. Franck FANTINO,
Guillaume LLOPET,
Mme Élodie MAJERI (nom d'usage Mme Élodie MINIONI),
Agent de Police Miguel MANUCCI,
Carabinier Charly MINOTTI,
Mmes Jacqueline MOLA (nom d'usage Mme Jacqueline DALLONI),
Marie-Hélène MOLINA,
Isabelle MULLER (nom d'usage Mme Isabelle DELLERBA),
M. David NACCACHE,
Mme Michelle PERLINO,
M. Frédéric PUYRENIER,
Mme Christiane RECORDON,
M. Patrice SARGENTI,
Agent de Police Patrick SVIZZERA,
Sous-brigadier de Police Claude TACCO,
MM. Bertrand VANZO,
David VIGNOLI,
Mme Annette WINDING (nom d'usage Mme Annette BRASCHI).

ART. 4.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 6.645 du 18 novembre 2017 décernant la Médaille de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque.

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 294 du 16 octobre 1950 instituant une Médaille de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- Le Commandant Gilles CONVERTINI, Secouriste militaire,
Mme Bettina RAGAZZONI (nom d'usage Mme Bettina JANIN), Trésorier Général de la Croix-Rouge Monégasque.

ART. 2.

La Médaille en Argent de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- Mmes Annie ALESSIO (nom d'usage Mme Annie PAGANINI), Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence du Cap Fleuri,
Greta ALESSIO, Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence du Cap Fleuri,

- Mme Insaf BENHAFDALLAH (nom d'usage Mme Insaf BOULOGNE), Bénévole à la section secourisme,
- M. Maurizio BIANCATERRA, Président du Comité régional de Ligurie à la Croix-Rouge italienne,
- Mme Marianna COLOMBO (nom d'usage Mme Marianna POLIDORI), Bénévole au Service Croix-Rouge de la Fondation Hector Otto,
- Le Maréchal des Logis Patrick FANTINO, Secouriste militaire,
- M^e Étienne LEANDRI, ancien Bâtonnier de l'Ordre, Avocat-défenseur,
- M. Gabriel LUPINI, Général commandant le Corps militaire à la Croix-Rouge italienne,
- Mmes Brigitte NOEL (nom d'usage Mme Brigitte CARRASCO), Bénévole à la section atelier,
- Casilda PEREZ, Bénévole au service social,
- Christine SCUDERI, Bénévole à la section secourisme,
- M. Lando TONOZZI, Secouriste à la Croix-Rouge italienne de Bordighera.

ART. 3.

La Médaille en Bronze de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- MM. Julien BIGINI, Secouriste militaire,
- Timothée BRAUD, Bénévole à la section santé et prévention,
- Mme Nathalie BULTOT, Bénévole à la section humanitaire internationale,
- MM. Nicolas BUSSIERE, Bénévole à la section humanitaire internationale,
- Stéphane CAMPOS, Secouriste militaire,
- MM. Didier CATTIN, Secouriste militaire,
- Jean COELHO, ancien Président du comité de Grasse - Croix-Rouge française,

- Mmes Editha DARANCIANG (nom d'usage Mme Editha HILL), Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence du Cap Fleuri,
- Monique DEBATTY (nom d'usage Mme Monique KROENLEIN), Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence Giaume,
- MM. Marc DEGABRIEL, Secouriste militaire,
- Benoît de HALLER, Chef d'équipe à l'Association des Samaritains de Genève,
- Éric DIETHRICH, Secouriste militaire,
- Mmes Valérie DRECHOUX, Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence Giaume,
- Virginie ENGAMA (nom d'usage Mme Virginie SCHIEIX), Bénévole à la section santé et prévention,
- Estelle FALSONE, Bénévole à la section secourisme,
- Juliette FERRARI, Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence A Qietüdine,
- M. Yohan GASTALDI, Secouriste militaire,
- Mme Marlène GUGLIEMMETTI, (nom d'usage Mme Marlène CLEMENT), Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence A Qietüdine,
- M. Arnaud JAMIN, Bénévole à la section humanitaire internationale,
- Mme Annick JEZEQUELOU (nom d'usage Mme Annick SANTERO), Responsable du service Croix-Rouge de la Résidence A Qietüdine,
- MM. Robert LARINI, Bénévole à la section humanitaire internationale,
- Nicolas LHOTEL, Secouriste militaire,
- Mmes Nicole MARCHESE (nom d'usage Mme Nicole LARINI), Bénévole à la section humanitaire internationale,
- Cécile NELBLING (nom d'usage Mme Cécile CASTELLANI), Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence A Qietüdine,
- M. Stéphane PENNY, Secouriste à la Croix-Rouge française et ancien Directeur de l'urgence et du secourisme au Comité de Montauban,

- Mme Christiane ROUET (nom d'usage Mme Christiane GIBELLI), Bénévole au Service Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace,
- M. Nadir SAOUDI, Professeur en médecine, Chef du Service de Cardiologie au Centre Hospitalier Princesse Grace,
- Mme Yordanos SEIUM (nom d'usage Mme Yordanos PASQUIER), Bénévole à la section humanitaire internationale,
- M. Philippe SEGURA, Secouriste militaire,
- Mme Laura STRINGA, Bénévole au Service Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace,
- M. Yann SUREL, Bénévole à la section secourisme,
- Mme Madeleine TATIKIAN (nom d'usage Mme Madeleine BOUTROS), Bénévole au Service Croix-Rouge de la Résidence du Cap Fleuri,
- Mme Brigitte VERDIER, Bénévole au service social.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

*Ordonnance Souveraine n° 6.646 du 18 novembre 2017
portant promotions ou nominations dans l'Ordre du
Mérite Culturel.*

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 689bis du 31 décembre 1952 portant création de l'Ordre du Mérite Culturel ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

Sont promus ou nommés dans l'Ordre du Mérite Culturel :

Au grade d'OFFICIER :

- M. Philippe BENDER, Chef d'Orchestre, Membre de la Commission administrative de l'Académie de Musique et de Théâtre, Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de la Ville de Monaco,

Au grade de CHEVALIER :

- MM. Philippe CLAUDEL, Écrivain, Membre du Conseil Littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco,

Spencer HODGE, Artiste peintre,

- Mmes Giovanna LORENZONI, Assistante artistique et Maître de Ballet aux Ballets de Monte-Carlo,

Macha MAKEIEFF, Présidente du Conseil Artistique et Scientifique de l'École Supérieure d'Arts Plastiques de Monaco,

- MM. Philippe RAHM, Architecte, Membre du Conseil Artistique de la Fondation Prince Pierre de Monaco,

Christian TOURNAIRE, Directeur de l'Académie de Musique et de Théâtre, Fondation Prince Rainier III, Conservatoire de la Ville de Monaco,

Georges VIGARELLO, Historien, Membre du Comité de la Bibliothèque communale Louis Notari.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 6.647 du 18 novembre 2017 accordant la Médaille d'Honneur.

ALBERT II

PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance-loi n° 674 du 3 novembre 1959 concernant l'urbanisme, la construction et la voirie, modifiée ;

Vu l'Ordonnance du 5 février 1894 instituant une Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 378 du 7 avril 1951 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels, modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille d'Honneur en Vermeil est accordée à :

MM. Jean-Raymond GOTTLIEB, Commandant principal de Police,

Luc SCHLAGENWARTH, Commandant de Police,

Mme Isabelle CASTELLI, Commandant principal de Police,

MM. Franck TOTTI, Capitaine de Police,

Christophe VENANTE, Capitaine de Police,

Richard HOUZE, Capitaine de Police,

Pierre TAULIER, Capitaine de Police,

Philippe MORES, Sergent-Chef à la Compagnie des Sapeurs-pompiers,

Franck LANTERI, Sergent-Chef à la Compagnie des Sapeurs-pompiers,

Christophe NONY, Lieutenant de Police,

Jean-Claude PRIM, Maréchal des Logis à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Christian COLOMBANI, Sergent à la Compagnie des Sapeurs-pompiers,

Jean-Louis DE GEA, Brigadier-chef de Police,

Yann CANEVET, Brigadier-chef de Police,

Valery DELPIERRE, Brigadier-chef de Police,

MM. Claude BERTHON, Brigadier de Police,

Frédéric CANDES, Brigadier de Police,

Patrick BELLINGERI, Brigadier de Police,

Laurent BOUIN, Carabinier de 1^{ère} classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Stéphane BOUILLY, Sapeur-pompier 1^{ère} classe à la Compagnie des Sapeurs-pompiers,

Sead SELIMOVIC, Sous-brigadier de Police,

Régis MUSSO, Sous-brigadier de Police,

Frédéric AUDIFFREN, Sous-brigadier de Police,

Carlo PAPOLLA, Sous-brigadier de Police,

Karl PIBERGER, Sous-brigadier de Police,

Nicolas CERTARI, Sous-brigadier de Police,

Yves GISBERT, Agent de Police,

Thierry PERDRIEL, Agent de Police,

Jean-Philippe CALMELS, Agent de Police,

Philippe REMY, Agent de Police,

Alexandre MARCOZZI, Agent de Police,

Philippe MARILL, Agent de Police,

Mme Pascale SIMON, Agent de Police,

M. Didier OUTTERYCK, Agent de Police,

Mme Élisabeth MUNAR (nom d'usage Mme Élisabeth BOSIO), Agent de Police,

MM. Franck DIMECH, Agent de Police,

Benoît COLLING, Agent de Police,

Éric BUBALO, Agent de Police,

Mme Élisabeth DEVILLE, Agent de Police,

MM. Jean-Marc CIVILETTI, Agent de Police,

Henri PIZIO, Agent de Police,

Mme Françoise FILIPPINI, Agent de Police,

MM. Ludovic ORIOLA, Agent de Police,

Patrick SVIZZERA, Agent de Police,

Fabrice BARNEOUD-FAGUE, ancien Agent de Police.

ART. 2.

La Médaille d'Honneur en Argent est accordée à :

- MM. Bernard PAOLETTI, Adjudant-chef à la Compagnie des Sapeurs-pompiers,
Denis GAMBARINI, Capitaine de Police,
Jean-Marc BERARDI, Capitaine de Police,
- Mme Corinne COCCA (nom d'usage Mme Corinne MARI), Assistante Sociale de Police,
- MM. Patrice SERVELLE, Sergent à la Compagnie des Sapeurs-pompiers,
Gilles BENETEAU, Brigadier-chef de Police,
Laurent PONS, Brigadier-chef de Police,
Laurent HAMEN, Brigadier-chef de Police,
Benjamin ROUYER, Brigadier à la Compagnie de Nos Carabiniers,
Patrice BREMOND, Caporal à la Compagnie des Sapeurs-pompiers,
Frédéric STOPPA, Carabinier de 1^{ère} classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,
Stephan CIVILETTI, Agent de Police,
Luc TORTO, Agent de Police,
Armand ATALAINHA, Agent de Police,
- Mme Emmanuelle SAPEY-TRIOMPHE (nom d'usage Mme Emmanuelle DJORDJEVIC), Agent de Police,
- MM. Laurent OBERDORFF, Agent de Police,
Alexandre DI CRESCENZO, Agent de Police,
Olivier KRUPPERT, Agent de Police,
Ludovic HEBRAL, Agent de Police.

ART. 3.

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

- MM. Franck DIERS, Capitaine de Police,
Serge CAPART, Brigadier de Police,
Jean-François LANTIN, Brigadier de Police,
Cyril LABORDE-GRECHE, Brigadier de Police,
Fabien ROEHRIG, Carabinier de 1^{ère} classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,
Stéphane MANINT, Carabinier de 2^{ème} classe à la Compagnie de Nos Carabiniers,

Mme Vanessa MALJAK (nom d'usage Mme Vanessa GOTTLIEB), Agent de Police,

- MM. Marc DE MARINO, Agent de Police,
Cyrille RENDU, Agent de Police,
Jérôme DETTONI, Agent de Police,
Damien HOMONT, Agent de Police,
Cyrille PAPINI, Agent de Police.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 6.648 du 19 novembre 2017 accordant la Médaille d'Honneur.

ALBERT II

PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance du 5 février 1894 instituant une Médaille d'Honneur, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 378 du 7 avril 1951 instituant une Agrafe des Services Exceptionnels, modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille d'Honneur en Vermeil est accordée à :

Mme Sigrid GONELLA, Employée en Notre Palais,

MM. Rémy ESPOSITO,
Claude MAS,
Franck SANCHEZ,
Jean-Charles SCARLOT, } Employés
en Notre Palais.

ART. 2.

La Médaille d'Honneur en Bronze est accordée à :

Mme Kadiatou CAMARA, Employée en Notre Palais,
M. Luc MERCANDALLI, Employé en Notre Palais.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-neuf novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

*Ordonnance Souveraine n° 6.649 du 19 novembre 2017
accordant la Médaille du Travail.*

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 284 du 6 décembre 1924 instituant une Médaille du Travail ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille du Travail en Argent est accordée à :

Mmes Carla BORGES MARQUES,
Ana-Rosa FIDALGO FERNANDES,
MM. Robert GANCIA,
Alain LEUCCI.

ART. 2.

La Médaille du Travail en Bronze est accordée à :

Mme Maëla GOURSAUD,
MM. Antonio DA SILVA CALDEIRA,
Franck DANIEL,
Marcel GIORDANO,

MM. Silvain GUIDA,
Bruno MANUEL,
Christophe MAZZERBO,
Raymond MIQUET,
Olivier PULICANI.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-neuf novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

*Ordonnance Souveraine n° 6.650 du 19 novembre 2017
décernant l'Ordre de la Couronne.*

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 2.284 du 20 juillet 1960 instituant l'Ordre de la Couronne, modifiée ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

L'Ordre de la Couronne est décerné à la Compagnie de Nos Carabiniers, à l'occasion de son bicentenaire, en reconnaissance des services rendus à Notre Personne, à Notre Famille ainsi qu'à la Principauté.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'État et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-neuf novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

Ordonnance Souveraine n° 6.678 du 24 novembre 2017 portant mutation d'un fonctionnaire.

ALBERT II
PAR LA GRÂCE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'État, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 du 12 juillet 1975, modifiée, susvisée ;

Vu Notre Ordonnance n° 3.488 du 13 octobre 2011 portant nomination et titularisation du Directeur du Tourisme et des Congrès ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 23 novembre 2017 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'État ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Guillaume ROSE, Directeur du Tourisme et des Congrès, est muté, dans l'intérêt du service, en qualité de Conseiller technique à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'État sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le vingt-quatre novembre deux mille dix-sept.

ALBERT.

*Par le Prince,
Le Secrétaire d'État :*
J. BOISSON.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 2017-809 du 15 novembre 2017 autorisant une infirmière à exercer son art à titre libéral.

Nous, Ministre d'État de la Principauté,

Vu l'Ordonnance du 1^{er} avril 1921 réglementant l'exercice de la médecine, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 5.649 du 14 décembre 2015 portant nomination d'une Infirmière au Centre médico-sportif, relevant de la Direction de l'Action Sanitaire ;

Vu l'arrêté ministériel n° 99-379 du 30 août 1999 déterminant les actes médicaux ne pouvant être pratiqués que par des médecins ou pouvant être pratiqués également par des auxiliaires médicaux, modifié ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2008-485 du 1^{er} septembre 2008 réglementant les conditions de délivrance des autorisations d'exercer aux auxiliaires médicaux ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2011-73 du 16 février 2011 déterminant les actes professionnels pouvant être pratiqués par les auxiliaires médicaux ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2017-87 du 16 février 2017 plaçant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2017-636 du 28 août 2017 maintenant, sur sa demande, une fonctionnaire en position de disponibilité ;

Vu la requête formulée par Mme Alicia MARIANI (nom d'usage Mme Alicia PALMARO) ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 2 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Mme Alicia MARIANI (nom d'usage Mme Alicia PALMARO), infirmière, est autorisée à exercer son art à titre libéral, jusqu'au 31 août 2018.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quinze novembre deux mille dix-sept.

*Le Ministre d'État,
S. TELLE.*

Arrêté Ministériel n° 2017-810 du 15 novembre 2017 autorisant un médecin à exercer son art au sein de l'Institut Monégasque de Médecine du Sport.

Nous, Ministre d'État de la Principauté,

Vu l'Ordonnance du 29 mai 1894 sur les professions de médecin, chirurgien, dentiste, sage-femme et herboriste, modifiée ;

Vu l'Ordonnance du 1^{er} avril 1921 réglementant l'exercice de la médecine, modifiée ;

Vu l'Ordonnance-loi n° 327 du 30 août 1941 instituant un Ordre des Médecins dans la Principauté, modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2002-513 du 13 août 2002 portant autorisation et approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée « I.M.2S. CONCEPT » ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2006-92 du 17 février 2006 autorisant l'Institut Monégasque de Médecine du Sport à exercer ses activités, modifié ;

Vu la requête formulée par le Directeur Général de l'Institut Monégasque de Médecine du Sport ;

Vu l'avis émis par le Conseil de l'Ordre des Médecins ;

Vu l'avis émis par la Direction de l'Action Sanitaire ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 2 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Le Docteur Julien BRIZI, médecin du sport, est autorisé à exercer son art au sein de l'Institut Monégasque de Médecine du Sport, à compter du 1^{er} décembre 2017.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quinze novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

Arrêté Ministériel n° 2017-811 du 15 novembre 2017 abrogeant l'arrêté ministériel n° 2002-579 du 11 octobre 2002 autorisant un pharmacien à exercer son art en qualité de pharmacien responsable suppléant.

Nous, Ministre d'État de la Principauté,

Vu la loi n° 1.029 du 16 juillet 1980 concernant l'exercice de la pharmacie, modifiée ;

Vu la loi n° 1.254 du 12 juillet 2002 sur le médicament à usage humain ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2002-579 du 11 octobre 2002 autorisant un pharmacien à exercer son art en qualité de pharmacien responsable suppléant ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2003-167 du 12 février 2003 relatif aux conditions d'ouverture, de modification et de fonctionnement des établissements pharmaceutiques, modifié ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2004-420 du 30 août 2004 autorisant une Société Anonyme Monégasque à ouvrir un établissement pharmaceutique au titre d'exploitant ;

Vu la requête formulée par M. Robert GAZO, Pharmacien responsable de la société anonyme monégasque dénommée « Laboratoire DISSOLVUROL » concernant M. Nicolas BLES, pharmacien responsable suppléant au sein de ladite société ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 2 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

L'arrêté ministériel n° 2002-579 du 11 octobre 2002, susvisé, est abrogé.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quinze novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

Arrêté Ministériel n° 2017-812 du 15 novembre 2017 autorisant un pharmacien à exercer son art en qualité de pharmacien responsable suppléant.

Nous, Ministre d'État de la Principauté,

Vu la loi n° 1.029 du 16 juillet 1980 concernant l'exercice de la pharmacie, modifiée ;

Vu la loi n° 1.254 du 12 juillet 2002 sur le médicament à usage humain ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2003-167 du 12 février 2003 relatif aux conditions d'ouverture, de modification et de fonctionnement des établissements pharmaceutiques, modifié ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2004-420 du 30 août 2004 autorisant une Société Anonyme Monégasque à ouvrir un établissement pharmaceutique au titre d'exploitant ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2011-536 du 29 septembre 2011 autorisant un pharmacien à exercer son art en qualité de pharmacien assistant ;

Vu la requête formulée par M. Robert GAZO, Pharmacien responsable de la société anonyme monégasque dénommée « Laboratoire DISSOLVUROL » ;

Vu l'avis émis par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens ;

Vu l'avis émis par le Directeur de l'Action Sanitaire ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 2 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Mlle Claire LE MORZADEC, Docteur en pharmacie, est autorisée à exercer son art en qualité de pharmacien responsable suppléant au sein de la société anonyme monégasque dénommée « Laboratoire DISSOLVUROL » sise, 1, avenue des Castelans.

ART. 2.

L'arrêté ministériel n° 2011-536 du 29 septembre 2011, susvisé, est abrogé.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quinze novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

*Arrêté Ministériel n° 2017-813 du 15 novembre 2017
portant autorisation d'exercer la profession
d'ostéopathe à titre libéral.*

Nous, Ministre d'État de la Principauté,

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 5.640 du 14 décembre 2015 portant création d'une Direction de l'Action Sanitaire ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2008-483 du 1^{er} septembre 2008 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie, modifié ;

Vu la requête formulée par M. Maxime POUGET ;

Vu l'avis émis par l'Association dénommée « Registre des Ostéopathes de Monaco » ;

Vu l'avis émis par la Direction de l'Action Sanitaire ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 2 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M. Maxime POUGET, est autorisé à exercer la profession d'ostéopathe à titre libéral.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le quinze novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

*Arrêté Ministériel n° 2017-814 du 16 novembre 2017
portant autorisation et approbation des statuts de la
société anonyme monégasque dénommée « MONACO
ÉNERGIES RENOUVELABLES », au capital de 150.000 euros.*

Nous, Ministre d'État de la Principauté,

Vu la demande aux fins d'autorisation et d'approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée « MONACO ÉNERGIES RENOUVELABLES », présentée par le fondateur ;

Vu l'acte en brevet contenant les statuts de ladite société au capital de 150.000 euros, reçu par M^e H. REY, notaire, le 10 novembre 2017 ;

Vu l'Ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la loi n° 408 du 20 janvier 1945 complétant l'Ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, notamment en ce qui concerne la nomination, les attributions et la responsabilité des commissaires, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 15 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

La société anonyme monégasque dénommée « MONACO ÉNERGIES RENOUVELABLES » est autorisée à se constituer.

La constitution de la société est subordonnée à la souscription de l'intégralité du capital social et à sa libération dans les conditions fixées par l'article 3 de l'Ordonnance du 5 mars 1895.

Ces formalités devront être accomplies dans un délai de trois mois sous peine de nullité de la présente autorisation.

ART. 2.

Sont approuvés les statuts de la société tels qu'ils résultent de l'acte en brevet en date du 10 novembre 2017.

ART. 3.

Lesdits statuts devront être publiés intégralement dans le Journal de Monaco dans le délai de vingt jours à dater de leur dépôt aux minutes du notaire rédacteur et après l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 3, 4 et 5 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, modifiée.

ART. 4.

Toute modification aux statuts susvisés devra être soumise à l'approbation du Gouvernement.

ART. 5.

Les locaux où l'activité de la société doit être déployée sont soumis, préalablement à tout début d'exploitation, à l'avis de la Commission Technique d'Hygiène, de Sécurité et de Protection de l'Environnement, en application de l'Ordonnance Souveraine n° 2.214 du 9 juin 2009.

Les mêmes formalités devront être accomplies à l'occasion de tout transfert, transformation, extension, aménagement.

ART. 6.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le seize novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

Arrêté Ministériel n° 2017-815 du 16 novembre 2017 portant autorisation et approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée « CAROLI MAT », au capital de 150.000 euros.

NOUS, Ministre d'État de la Principauté,

Vu la demande aux fins d'autorisation et d'approbation des statuts de la société anonyme monégasque dénommée « CAROLI MAT », présentée par le fondateur ;

Vu les actes en brevet contenant les statuts de ladite société au capital de 150.000 euros, reçus par M^e H. REY, notaire, les 22 juillet 2017 et 2 octobre 2017 ;

Vu l'Ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, modifiée ;

Vu la loi n° 408 du 20 janvier 1945 complétant l'Ordonnance du 5 mars 1895 sur les sociétés anonymes et en commandite par actions, notamment en ce qui concerne la nomination, les attributions et la responsabilité des commissaires, modifiée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 15 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

La société anonyme monégasque dénommée « CAROLI MAT » est autorisée à se constituer.

La constitution de la société est subordonnée à la souscription de l'intégralité du capital social et à sa libération dans les conditions fixées par l'article 3 de l'Ordonnance du 5 mars 1895.

Ces formalités devront être accomplies dans un délai de trois mois sous peine de nullité de la présente autorisation.

ART. 2.

Sont approuvés les statuts de la société tels qu'ils résultent des actes en brevet en date des 20 juillet 2017 et 2 octobre 2017.

ART. 3.

Lesdits statuts devront être publiés intégralement dans le Journal de Monaco dans le délai de vingt jours à dater de leur dépôt aux minutes du notaire rédacteur et après l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 3, 4 et 5 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, modifiée.

ART. 4.

Toute modification aux statuts susvisés devra être soumise à l'approbation du Gouvernement.

ART. 5.

Les locaux où l'activité de la société doit être déployée sont soumis, préalablement à tout début d'exploitation, à l'avis de la Commission Technique d'Hygiène, de Sécurité et de Protection de l'Environnement, en application de l'Ordonnance Souveraine n° 2.214 du 9 juin 2009.

Les mêmes formalités devront être accomplies à l'occasion de tout transfert, transformation, extension, aménagement.

ART. 6.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le seize novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

Arrêté Ministériel n° 2017-816 du 16 novembre 2017 portant agrément de la compagnie d'assurances dénommée « ZURICH INSURANCE PLC ».

NOUS, Ministre d'État de la Principauté,

Vu la requête présentée par la société anonyme « ZURICH INSURANCE PLC », dont le siège social est à Dublin 4, Irlande, Zurich House, Ballsbridge Park ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 3.041 du 19 août 1963 rendant exécutoire la Convention relative à la réglementation des assurances signée à Paris le 18 mai 1963 ;

Vu les articles 6 et 11 de l'Ordonnance Souveraine n° 4.178 du 12 décembre 1968 portant institution du contrôle de l'État sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances ;

Vu la loi n° 609 du 11 avril 1956 portant codification de la législation relative aux taxes dues par les compagnies d'assurances sur les contrats par elles passés, modifiée par la loi n° 1.182 du 27 décembre 1995 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 15 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

La société anonyme irlandaise dénommée « ZURICH INSURANCE PLC » est autorisée à pratiquer dans la Principauté les opérations d'assurance et de réassurance relevant des branches d'assurance suivantes :

- 1- Accidents,
- 2- Maladie,
- 3- Corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires),
- 4- Corps de véhicules ferroviaires,
- 6- Corps de véhicules maritimes, lacustres et fluviaux,
- 7- Marchandises transportées (y compris les marchandises, bagages et tous autres biens),
- 8- Incendie et éléments naturels,
- 9- Autres dommages aux biens,
- 10- Responsabilité civile véhicules terrestres automoteurs,
- 12- Responsabilité civile véhicules maritimes, lacustres et fluviaux,
- 13- Responsabilité civile générale,
- 14- Crédit,
- 15- Caution,
- 16- Pertes pécuniaires diverses,
- 17- Protection juridique.

Les contrats souscrits sur le territoire monégasque sont soumis à la fiscalité monégasque et aux dispositions législatives et réglementaires applicables en vertu du Code français des Assurances.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le seize novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

*Arrêté Ministériel n° 2017-817 du 16 novembre 2017
agréant un mandataire général de la compagnie
d'assurances dénommée « ZURICH INSURANCE PLC ».*

NOUS, Ministre d'État de la Principauté,

Vu la requête présentée par la société anonyme « ZURICH INSURANCE PLC », dont le siège social est à Dublin 4, Irlande, Zurich House, Ballsbridge Park ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 3.041 du 19 août 1963 rendant exécutoire la Convention relative à la réglementation des assurances signée à Paris le 18 mai 1963 ;

Vu les articles 6 et 11 de l'Ordonnance Souveraine n° 4.178 du 12 décembre 1968 portant institution du contrôle de l'État sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2017-816 du 16 novembre 2017 autorisant la société anonyme « ZURICH INSURANCE PLC » ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 15 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Madame Florence TONDU-MÉLIQUE est agréée en qualité de mandataire général dans la Principauté de Monaco de la compagnie d'assurances dénommée « ZURICH INSURANCE PLC ».

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le seize novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

*Arrêté Ministériel n° 2017-818 du 16 novembre 2017
agréant un agent responsable du paiement des taxes
de la compagnie d'assurances dénommée « ZURICH
INSURANCE PLC ».*

NOUS, Ministre d'État de la Principauté,

Vu la requête présentée par la société anonyme « ZURICH INSURANCE PLC », dont le siège social est à Dublin 4, Irlande, Zurich House, Ballsbridge Park ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 3.041 du 19 août 1963 rendant exécutoire la Convention relative à la réglementation des assurances signée à Paris le 18 mai 1963 ;

Vu la loi n° 609 du 11 avril 1956 portant codification de la législation relative aux taxes dues par les compagnies d'assurances sur les contrats par elles passés, modifiée par la loi n° 1.182 du 27 décembre 1995 ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2017-816 du 16 novembre 2017 autorisant la société anonyme « ZURICH INSURANCE PLC » ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 15 novembre 2017 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Madame Florence TONDU-MÉLIQUE, domiciliée à Paris, est agréée en qualité de représentant personnellement responsable du paiement des taxes et pénalités susceptibles d'être dues par la compagnie d'assurances dénommée « ZURICH INSURANCE PLC ».

ART. 2.

Le montant du cautionnement dû en application de l'article 7 de la loi n° 609 du 11 avril 1956 portant codification de la législation relative aux taxes dues par les compagnies d'assurances sur les contrats par elles passés, modifiée, est fixé à la somme de 1.500 euros.

ART. 3.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le seize novembre deux mille dix-sept.

Le Ministre d'État,
S. TELLE.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Arrêté Municipal n° 2017-4158 du 15 novembre 2017 réglementant la circulation des véhicules à l'occasion de travaux d'intérêt public.

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 124 du 15 janvier 1930 sur la délimitation du domaine ;

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'Ordonnance-loi n° 674 du 3 novembre 1959 concernant l'urbanisme, la construction et la voirie, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 1.691 du 17 décembre 1957 portant réglementation de la police de la circulation routière (Code de la route), modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 3.647 du 9 septembre 1966 concernant l'urbanisme, la construction et la voirie, modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 63-170 du 10 juillet 1963 relatif à l'exécution de tranchées et à la pose ou l'entretien de canalisations dans le domaine public, modifié ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-256 du 27 février 2007 fixant les dispositions relatives à la circulation et au stationnement des véhicules en ville, modifié ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Du mercredi 22 novembre à 07 heures au vendredi 22 décembre 2017 à 17 heures, la circulation des véhicules et ensemble de véhicules d'un poids total autorisé en charge supérieur à 3,50 tonnes est interdite, quai Jean-Charles Rey, entre l'avenue des Papalins et l'extrémité Est de l'immeuble le Quattro Cento, sis au n° 10.

ART. 2.

Les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux véhicules de secours et des services publics et du chantier.

Elles pourront être modifiées et/ou levées par mesures de police en fonction de la nécessité.

ART. 3.

Les dispositions fixées par l'arrêté municipal n° 2007-256 du 27 février 2007, modifié, susvisé, contraires au présent arrêté, sont suspendues.

ART. 4.

En raison de l'urgence, le présent arrêté sera affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'article 48 de la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée.

ART. 5.

Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la loi.

ART. 6.

Une ampliation du présent arrêté, en date du 15 novembre 2017, a été transmise à S.E. M. le Ministre d'État.

Monaco, le 15 novembre 2017.

Le Maire,
G. MARSAN.

Arrêté affiché à la porte de la Mairie le 17 novembre 2017.

Arrêté Municipal n° 2017-4159 du 15 novembre 2017 suspendant, à l'occasion des vacances scolaires 2017/2018, certaines dispositions de l'arrêté municipal n° 2007-256 du 27 février 2007 fixant les dispositions relatives à la circulation et au stationnement des véhicules en ville, modifié.

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 124 du 15 janvier 1930 sur la délimitation du domaine ;

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 1.691 du 17 décembre 1957 portant réglementation de la police de la circulation routière (Code de la route), modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2015-515 du 13 août 2015 portant fixation du calendrier des vacances scolaires pour l'année 2017/2018 ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2017-744 du 11 octobre 2017 portant fixation du calendrier des vacances scolaires pour l'année 2018/2019 ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-256 du 27 février 2007 fixant les dispositions relatives à la circulation et au stationnement des véhicules en ville, modifié ;

Vu l'arrêté municipal n° 2015-15 du 9 février 2015 portant dénomination de la rue R. P. Louis Frolla ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

À l'occasion des vacances scolaires telles que définies par les arrêtés ministériels n° 2015-515 et n° 2017-744 susvisés, les dispositions du chiffre 27 de l'article 12 du Titre II de l'arrêté municipal n° 2007-256 du 27 février 2007, modifié, susvisé, sont suspendues :

- du vendredi 22 décembre 2017 à 18 heures au lundi 8 janvier 2018 à 07 heures ;
- du vendredi 23 février à 18 heures au lundi 12 mars 2018 à 07 heures ;
- du vendredi 20 avril à 18 heures au lundi 7 mai 2018 à 07 heures ;
- du vendredi 29 juin à 18 heures au lundi 10 septembre 2018 à 07 heures.

Lors des périodes énoncées ci-dessus, la circulation s'effectue en sens unique entre le n° 1 de la rue R.P. Louis Frolla et la place des Moulins, et ce, dans ce sens.

ART. 2.

Une ampliation du présent arrêté, en date du 15 novembre 2017, a été transmise à S.E. M. le Ministre d'État.

Monaco, le 15 novembre 2017.

Le Maire,
G. MARSAN.

Arrêté Municipal n° 2017-4180 du 17 novembre 2017 concernant l'affichage en période électorale.

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 839 du 23 février 1968 sur les élections nationales et communales, modifiée ;

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'arrêté municipal n° 2015-96 du 12 janvier 2015 concernant l'affichage en période électorale ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Les panneaux réservés à l'affichage électoral sont placés aux endroits suivants :

MONACO-VILLE

Place de la Mairie - Au droit de la Mairie

FONTVIEILLE

Avenue Prince Albert II - Sur l'esplanade du Centre Commercial

Terrasses de Fontvieille - Face à l'Espace Léo Ferré

Avenue des Papalins - Au droit de l'immeuble « Le Titien »

Avenue des Papalins - Près de l'entrée de la Place du Campanin

Rue du Campanin - À hauteur de la Caserne des Sapeurs-Pompiers

LA CONDAMINE

Place des Bougainvilliers - Sur la Place

Quai Albert 1^{er} - À droite de l'entrée du Stade Nautique Rainier III

Rue Grimaldi - Entre les numéros 47 et 51

Rue Grimaldi - Entre la rue Princesse Antoinette et la rue Princesse Florestine

Place d'Armes - À droite de l'abri bus

Boulevard Rainier III - Face aux escaliers de la Turbie

Promenade Honoré II - Au numéro 1 contre le muret face aux magasins « Atelier 22 » et « AS Monaco Football Store »

**LES RÉVOIRES -
MONÉGHETTI**

Pont Sainte-Dévote	- Contre le garde-corps situé à côté du « Palais Armida »
Boulevard du Jardin Exotique	- Square Lamarek
Boulevard du Jardin Exotique	- Sur les grilles du Parc Princesse Antoinette
Avenue Hector Otto	- À côté de la « Résidence Giaume »
Boulevard de Belgique	- Entre les numéros 15 et 17
Boulevard de Belgique	- Face à l'entrée du Parc Princesse Antoinette
Rue Plati	- À l'angle de cette rue et de l'avenue Crovetto Frères
Rue Plati	- Contre le mur du jardin du F.A.R.

MONTE-CARLO

Avenue d'Ostende	- Face à la « HSBC Private Bank »
Place dite du Crédit Lyonnais	- Au bas des escaliers Sainte-Cécile
Avenue Saint-Charles	- Face au magasin « NIKE Store »
Avenue de la Costa	- Contre la grille des jardins, face au « Park Palace »
Place des Moulins	- À côté de l'ascenseur public
Boulevard d'Italie	- Sur le muret du Pont La Rousse
Boulevard d'Italie	- Au niveau de l'arrêt des autobus de la Compagnie des Autobus de Monaco (Cf. numéro 66.A)
Avenue de l'Annonciade	- Face à l'entrée de l'immeuble « Tour Odéon »

LARVOTTO

Avenue Princesse Grace	- Devant le numéro 21
Boulevard du Larvotto	- Face à l'école des Carmes

ART. 2.

Tout affichage relatif aux élections, même par affiches timbrées, est interdit en dehors de ces emplacements ou sur des emplacements attribués à d'autres candidats.

Il est interdit de lacérer ou de recouvrir des affiches électorales apposées conformément à la loi.

Aucune affiche ne peut être apposée après zéro heure le jour du scrutin.

ART. 3.

L'arrêté municipal n° 2015-96 du 12 janvier 2015, susvisé, est abrogé.

ART. 4.

Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la loi.

ART. 5.

Une ampliation du présent arrêté, en date du 17 novembre 2017, a été transmise à S.E. M. le Ministre d'État.

Monaco, le 17 novembre 2017.

Le Maire,
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2017-4181 du 17 novembre 2017
portant application de l'Ordonnance Souveraine
n° 4.934 du 22 août 2014 relative aux obligations
déontologiques des fonctionnaires de la Commune.*

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu la loi n° 1.096 du 7 août 1986 portant statut des fonctionnaires de la Commune, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 16.611 du 10 janvier 2005 fixant les conditions d'application de la loi n° 1.096 du 7 août 1986, modifiée, susvisée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 4.934 du 22 août 2014 relative aux obligations déontologiques des fonctionnaires de la Commune ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Outre les obligations définies aux articles 7 à 11 de la loi n° 1.096 du 7 août 1986, modifiée, susvisée, les fonctionnaires de la Commune sont tenus de respecter les dispositions de la Charte d'utilisation des ressources informatiques et des services internet de la Mairie, consultable sur l'intranet de la Mairie.

ART. 2.

Le Secrétaire Général de la Mairie, Directeur du personnel des services communaux, est chargé de l'application du présent arrêté dont une ampliation, en date du 17 novembre 2017, a été transmise à S.E. M. le Ministre d'État.

Monaco, le 17 novembre 2017.

Le Maire,
G. MARSAN.

*Arrêté Municipal n° 2017-4182 du 17 novembre 2017
réglementant la circulation des véhicules à l'occasion
de travaux d'intérêt public.*

Nous, Maire de la Ville de Monaco,

Vu la loi n° 124 du 15 janvier 1930 sur la délimitation du domaine ;

Vu la loi n° 959 du 24 juillet 1974 sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'Ordonnance-loi n° 674 du 3 novembre 1959 concernant l'urbanisme, la construction et la voirie, modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 1.691 du 17 décembre 1957 portant réglementation de la police de la circulation routière (Code de la route), modifiée ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 3.647 du 9 septembre 1966 concernant l'urbanisme, la construction et la voirie, modifiée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 63-170 du 10 juillet 1963 relatif à l'exécution de tranchées et à la pose ou l'entretien de canalisations dans le domaine public, modifié ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-256 du 27 février 2007 fixant les dispositions relatives à la circulation et au stationnement des véhicules en ville, modifié ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Du lundi 27 novembre à 08 heures au vendredi 1^{er} décembre 2017 à 18 heures, un sens unique de circulation est instauré avenue des Papalins, entre ses n° 39 à 15, et ce, dans ce sens.

ART. 2.

Du lundi 27 novembre à 08 heures au vendredi 1^{er} décembre 2017 à 18 heures, la circulation des véhicules est interdite, avenue des Papalins, entre la sortie du tunnel Jean-Charles Rey et le parking de la Mer.

La circulation des véhicules en provenance du tunnel Jean-Charles Rey s'effectuera, côté Ouest de la voie jusqu'à la fin de la zone de travaux.

ART. 3.

Les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux véhicules de secours et des services publics et du chantier.

Elles pourront être modifiées et/ou levées par mesures de police en fonction de la nécessité.

ART. 4.

Les dispositions fixées par l'arrêté municipal n° 2007-256 du 27 février 2007, modifié, susvisé, contraires au présent arrêté, sont suspendues.

ART. 5.

Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la loi.

ART. 6.

Une ampliation du présent arrêté, en date du 17 novembre 2017, a été transmise à S.E. M. le Ministre d'État.

Monaco, le 17 novembre 2017.

Le Maire,
G. MARSAN.

AVIS ET COMMUNIQUÉS

MINISTÈRE D'ÉTAT

Journal de Monaco.

Mise en vente de l'ouvrage « La Principauté de Monaco - l'État, Son Statut International, Ses Institutions ».

L'ouvrage « La Principauté de Monaco - l'État, Son Statut International, Ses Institutions » est en vente au Ministère d'État, Service du Journal de Monaco, Place de la Visitation à Monaco-Ville au prix unitaire de 32 euros T.T.C.

Mise en vente de l'ouvrage « The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions ».

Le public est informé qu'une seconde édition en langue anglaise de l'ouvrage « The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions » est disponible au Service du Journal de Monaco, au prix unitaire de 60 euros T.T.C.

Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Avis de recrutement n° 2017-203 d'un Édicateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene relevant de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Édicateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene relevant de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales, pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 298/502.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé ou à défaut du Diplôme d'État de Moniteur Éducateur. Dans ce dernier cas, le candidat retenu sera recruté en qualité de Moniteur Éducateur, avec l'échelle indiciaire correspondant à cette fonction (indices majorés extrêmes 268/392) ;

- justifier d'une expérience professionnelle en internat éducatif ;

- être de bonne moralité ;

- maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé) ;

- être titulaire du permis de conduire de catégorie « B » ;

- une formation aux Premiers Secours serait appréciée. Toutefois, les candidats ne disposant pas de celle-ci devront s'engager, dans un délai de six mois, à suivre cette formation ;

- des notions de bureautique (Excel, Word) seraient souhaitées.

L'attention des candidats est appelée sur les contraintes horaires liées à la fonction qui peuvent notamment inclure une obligation de service en horaires coupés, en soirées, au cours des week-ends et des jours fériés ou bien en horaires de nuit.

Une grande flexibilité horaire est requise compte tenu des exigences d'encadrement liées aux besoins de l'établissement.

Avis de recrutement n° 2017-204 d'un Chef de Bureau au Conseil National.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Chef de Bureau au Conseil National, pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 406/523.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire d'un diplôme du Baccalauréat ou d'un diplôme national reconnu équivalent par une autorité compétente dans le pays d'obtention ;

- justifier d'une expérience d'au moins cinq années dans le domaine administratif (notamment en matière de Secrétariat de Direction) ;

- être de bonne moralité ;

- maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé) ;

- posséder des aptitudes au travail en équipe ;

- maîtriser l'outil informatique (Word, Excel) ;

- posséder de bonnes qualités relationnelles ;

- faire preuve de rigueur et de discrétion ;

- la pratique de la langue anglaise serait appréciée.

L'attention des candidats est appelée sur le fait qu'ils devront accepter les contraintes horaires liées à l'Institution et à l'emploi.

Avis de recrutement n° 2017-205 d'un Développeur Junior à la Direction Informatique.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique fait savoir qu'il va être procédé au recrutement d'un Développeur Junior à la Direction Informatique pour une durée déterminée, la période d'essai étant de trois mois.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices majorés extrêmes 397/497.

Il est précisé que les missions afférentes au poste impliquent notamment :

- de réaliser des travaux de développement informatique ;

- d'évaluer la charge de travail des différentes tâches ;

- de participer à la mise en œuvre du schéma directeur de l'Administration ;

- de diagnostiquer les problèmes de performances des applications ;

- d'analyser les besoins fonctionnels et de proposer des solutions technologiques adaptées.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- posséder, dans le domaine informatique, un diplôme national sanctionnant quatre années d'études supérieures ou un diplôme reconnu équivalent par une autorité compétente dans le pays d'obtention ;

- être de bonne moralité ;

- maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé) ;

- disposer de compétences dans les domaines suivants :

• langage Java (Hibernate, Spring,...) ;

• HTML, CSS (Bootstrap), Javascript (jQuery, Angular,...) ;

• Linux (utilisation basique) ;

• Base de données (SQL) ;

• Outils de développement (Eclipse, Maven, SVN, Git) ;

- disposer de bonnes connaissances professionnelles de la langue anglaise ;

- être autonome, faire preuve d'initiatives et savoir organiser son temps de travail ;

- posséder des aptitudes au travail en équipe et savoir communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit ;

- faire preuve de disponibilité et être apte à faire face à une charge de travail importante ;

- avoir le sens du Service Public ;
- des connaissances et une expérience dans les domaines suivants seraient très appréciées :

- Bases de données non relationnelles (MongoDB, Cassandra, Neo4j) ;
- Développement BPM (Bonita, Activiti, ...).

ENVOI DES DOSSIERS

Pour répondre aux avis de recrutement visés ci-dessus, les candidats devront adresser à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, dans un délai de dix jours à compter de leur publication au Journal de Monaco, les documents suivants :

- une lettre de motivation,
- un curriculum-vitae à jour,
- une copie de leurs titres et références s'ils ne l'ont pas déjà fournie dans le cadre d'une précédente candidature datant de moins de six mois, soit électroniquement par le biais du Téléservice à l'adresse suivante : <https://teleservice.gouv.mc/candidature-fpe>, soit par courrier à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, au Stade Louis II - Entrée H - 1, avenue des Castelans - BP 672 - MC 98014 Monaco Cédex.

Les dossiers de candidature incomplets ou transmis hors délai ne seront pas pris en considération.

Il est précisé que des épreuves pourront être organisées afin de départager les candidats en présence. Les candidats s'engagent, à la demande de l'Administration, à produire notamment un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats de nationalité monégasque.

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Direction de l'Habitat.

Offres de location en application de la loi n° 1.235 du 28 décembre 2000, modifiée, relative aux conditions de location de certains locaux à usage d'habitation construits ou achevés avant le 1^{er} septembre 1947.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces lot 1, sis 16, avenue Crovetto Frères, au -1, d'une superficie de 39,21 m².

Loyer mensuel : 621 € + 30 € de charges.

Horaires de visite : les mercredis 29/11 de 12 h à 13 h et 06/12 de 13 h à 14 h.

Les personnes inscrites en qualité de « protégé » intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces lot 6, sis 16, avenue Crovetto Frères, au RDC, d'une superficie de 46 m².

Loyer mensuel : 729 € + 38 € de charges.

Horaires de visite : les mercredis 29/11 de 12 h à 13 h et 06/12 de 13 h à 14 h.

Les personnes inscrites en qualité de « protégé » intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces lot 8, sis 16, avenue Crovetto Frères, au RDC, d'une superficie de 29,6 m².

Loyer mensuel : 469 € + 19 € de charges.

Horaires de visite : les mercredis 29/11 de 12 h à 13 h et 06/12 de 13 h à 14 h.

Les personnes inscrites en qualité de « protégé » intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces lot 17, sis 16, avenue Crovetto Frères, au 2^{ème} étage, d'une superficie de 29,8 m².

Loyer mensuel : 519 € + 19 € de charges.

Horaires de visite : les mercredis 29/11 de 12 h à 13 h et 06/12 de 13 h à 14 h.

Les personnes inscrites en qualité de « protégé » intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

OFFRE DE LOCATION

D'un deux pièces sis 6, escalier Malbousquet, 1^{er} étage, d'une superficie de 45,95 m² et 5,11 m² de balcon.

Loyer mensuel : 1.600 € + 70 € de charges.

Personne à contacter pour les visites : SEGOND IMMOBILIER - M. Christophe JUSBERT - 6, rue de la Colle - 98000 MONACO.

Téléphone : 92.05.35.77.

Horaires de visite : sur rendez-vous.

Les personnes inscrites en qualité de « protégé » intéressées par cette offre devront notifier leur candidature par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal à la Direction de l'Habitat, 10 bis, quai Antoine 1^{er}, au plus tard quinze jours après la publication de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Direction de l'Action Sanitaire.

Tour de garde des Médecins - 4^{ème} trimestre 2017 - Modifications.

Mercredi 29 novembre	Dr ROUGE
Jeudi 14 décembre	Dr PERRIQUET
Jeudi 21 décembre	Dr SAUSER

MAIRIE

Avis de vacance d'emploi n° 2017-94 d'un poste d'Assistante Sociale à l'Unité Sociale de la Section « Unité Sociale » dépendant du Service d'Actions Sociales.

Le Secrétaire Général de la Mairie, Directeur du Personnel des Services Municipaux, fait connaître qu'un poste d'Assistante Sociale à l'Unité Sociale de la Section « Unité Sociale » dépendant du Service d'Actions Sociales est vacant.

L'échelle indiciaire afférente à la fonction a pour indices extrêmes 285/502.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être titulaire du diplôme d'État d'Assistant Socio-Éducatif ;
- posséder des qualités humaines adaptées aux personnes en difficulté » et à celles du 3^{ème} âge ;

- savoir travailler en équipe ;
- présenter de sérieuses connaissances et une très bonne pratique de l'informatique (Word, Excel, Lotus,...).

ENVOI DES DOSSIERS

En ce qui concerne l'avis de vacances visé ci-dessus, les candidats devront adresser, au Secrétariat Général de la Mairie, dans un délai de dix jours à compter de sa publication au Journal de Monaco, un dossier comprenant :

- une demande sur papier libre ;
- un curriculum-vitae ;
- deux extraits de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité (pour les personnes de nationalité monégasque) ;
- un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois de date ;
- une copie certifiée conforme des titres et références présentés.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats de nationalité monégasque.

INFORMATIONS

La Semaine en Principauté

Manifestations et spectacles divers

Église Saint-Nicolas - Foyer Paroissial

Le 27 novembre, à 19 h,
Ciné-Club : projection du film « Interstellar » suivie d'un débat.

Église Sainte-Dévote

Le 25 novembre, à 20 h 30,
Concert d'orgue à 4 mains et 4 pieds par Zygmunt Strzep, organiste titulaire de la S. Bernhardt Kirke de Hambourg et Karol Golebiowski, 1^{er} Prix au concours international d'orgue de Nuremberg, dans le cadre de In Tempore Organi, III^e Cycle International d'orgue.

Chapelle de la Visitation

Le 5 décembre, à 20 h 30,
Concert de Noël (musique baroque), organisé par la Direction des Affaires Culturelles.

Le 7 décembre, à 20 h 30,
Concert de Noël (musique baroque), organisé par la Direction des Affaires Culturelles.

Opéra de Monte-Carlo - Salle Garnier

Le 24 novembre, à 20 h 30,
Monte-Carlo Jazz Festival 2017 : concert par Texas.

Le 25 novembre, à 20 h 30,
Monte-Carlo Jazz Festival 2017 : concert par The Corea / Gadd Band.

Le 29 novembre, à 20 h,
Concert par Carla Bruni.

Le 30 novembre, à 20 h 30,
Monte-Carlo Jazz Festival 2017 : concert par Diego el Cigala.

Le 1^{er} décembre, à 20 h 30,
Monte-Carlo Jazz Festival 2017 : concert par Les Triplettes de Belleville.

Le 2 décembre, à 20 h 30,
Monte-Carlo Jazz Festival 2017 : concert par Scott Bradlee's Postmodern Jukebox.

Auditorium Rainier III

Le 29 novembre, à 18 h 30,
Série Happy Hour Musical : concert de musique de chambre par l'Orchestre de Poche composé de Liza Kerob, violon, Federico Andres Hood, alto, Thierry Amadi, violoncelle, Thierry Vera, contrebasse, Véronique Audard, clarinette, Michel Mugot, basson et Didier Favre, cor. Au programme : Berwald et Bruch.

Le 3 décembre, à 15 h,
Le 6 décembre, à 20 h,

Concert « I Puritani » de Vincenzo Bellini avec Celso Albelo, Annick Massis, Gabriele Viviani, Erwin Schrott, Marina Comparato, In-Sung Sim, Enrico Casari, le Choeur de l'Opéra de Monte-Carlo et l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la Direction de Domingo Hindoyan (version de concert), organisé par l'Opéra de Monte-Carlo.

Le 10 décembre, à 18 h,
Série Grande Saison : concert par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Kazuki Yamada avec Jean-Efflam Bavouzet, piano. Au programme : Debussy, Ravel et Berlioz. En prélude au concert, présentation des œuvres à 17 h par André Peyrègne.

Théâtre Princesse Grace

Le 30 novembre, à 20 h 30,
« L'entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune » de Jean-Claude Brisville avec Daniel et William Mesguich.

Le 3 décembre, à 17 h,
« La Légende d'une Vie » de Stefan Zweig avec Bernard Alane, Natalie Dessay, Gaël Giraudeau et Macha Méril.

Le 7 décembre, à 20 h 30,
« Vient de paraître » d'Édouard Bourdet avec Jean-Paul Bordes, Eric Herson-Macarel, Caroline Maillard, Laurent Richard, Xavier Simonin, Jean-Marie Sirgue et Jean-Paul Tribout, en collaboration avec la Fondation Prince Pierre de Monaco.

Théâtre des Variétés

Le 24 novembre, à 20 h,
Dans le cadre de son 10^e Anniversaire, spectacle de la Compagnie Musicale YG.

Le 25 novembre, de 10 h à 17 h,
Les Assises Monégasques de l'Autisme et du Handicap Mental organisées par l'Association Monaco Disease Power.

Le 28 novembre, à 20 h 30,
Tout l'Art du Cinéma - projection du film « Les Petites Marguerites » de Vera Chytilova, organisée par les Archives Audiovisuelles.

Le 29 novembre, de 20 h à 22 h,
Conférence sur le thème « Amoris Laetitia : continuité ou renouveau » par Monseigneur Olivier de Germay, évêque d'Ajaccio.

Le 1^{er} décembre, à 18 h 30,
Représentation chorégraphique « ISSUE » d'Eugénie Andrin présentée par l'Association Monaco-Tunisie.

Le 5 décembre, à 20 h 30,
Tout l'Art du Cinéma - projection du film « La Fille à la valise » de Valerio Zurlini, organisée par les Archives Audiovisuelles.

Le 7 décembre, à 18 h 30,
De la mesure à la démesure - conférence « Anselm Kiefer : la chute des étoiles (assumer le chaos) » par Christian Loubet, Professeur Honoraire des mentalités et des Arts, Conférencier, organisée par l'Association Monégasque pour la Connaissance des Arts.

Théâtre des Muses

Le 24 novembre, à 20 h 30,
Le 25 novembre, à 21 h,
Le 26 novembre, à 16 h 30,
« La peur », théâtre contemporain de Stefan Zweig, adapté par Élodie Menant avec Aliocha Itovich, Hélène Degy et Ophélie Marsaud.

Le 30 novembre et le 1^{er} décembre, à 20 h 30,
Le 2 décembre, à 21 h,
Le 3 décembre, à 16 h 30,
« Visites à Mr Green » théâtre contemporain de Jeff Baron avec Jacques Boudet et Thomas Joussier.

Les 7, 8, 9 décembre, à 21 h,

Le 10 décembre, à 16 h 30,
« Moi jeu » café-théâtre de et avec Antonia de Rendinger.

Médiathèque de Monaco - Bibliothèque Louis Notari

Le 29 novembre, à 18 h,
« Prévert à l'honneur » - Lecture nocturne musicale - « Prévert toujours » par la compagnie B.A.L. (Arts légers).

Le 1^{er} décembre, à 19 h,
Ciné-club : « My blueberry nights » de Won Kar-Way, présenté par Hugo Pascault.

Le 6 décembre, à 18 h,
« Féminin en Art majeur. Hommage aux femmes peintres et sculpteurs » par Laurence Dionigi et en présence de Nivès Oscari de l'École de Nice.

Médiathèque de Monaco - Sonothèque José Notari

Le 5 décembre, à 12 h 15,
Picnic Music avec Chick Korea, sur grand écran.

Grimaldi Forum

Le 24 novembre, à 19 h 30,

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant 2017, concert par les Kids United.

Le 26 novembre, à 15 h,

« Adriana Lecouvreur » de Francesco Cilea avec Barbara Frittoli, Luciana D'Intino, Diletta Rizzo Marin, Lorian Castellano, Roberto Alagna, Alberto Mastromarino, Alessandro Spina, Luca Casalin, Enrico Casari, Antoine Garcin, le Chœur de l'Opéra de Monte-Carlo et l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la Direction de Maurizio Benini. Mise en scène : Davide Livermore. Organisation : Opéra de Monte-Carlo.

Le 30 novembre, à 18 h 30,

Thursday Live Session avec The Wanton Bishops.

Le 6 décembre, à 20 h,

Concert par Elton John and his Band.

Les 8 et 9 décembre, à 20 h,

Projet éducatif Choré-Voix « No Time's Land », comédie musicale proposée par la Cellule éducative des Ballets de Monte-Carlo, organisé par le Monaco Dance Forum.

Le Sporting Monte-Carlo - Salle des Étoiles

Le 26 novembre,

Cérémonie des World Rugby Awards.

Yacht Club de Monaco

Le 29 novembre,

Conférence sur le thème « Des Abysses au Paradis : Jacques Boissy » organisée par le Yacht Club de Monaco.

Atelier des Ballets de Monte-Carlo

Du 4 au 6 décembre,

Les Imprévus (2) par La Compagnie des Ballets de Monte-Carlo.

Port de Monaco

Du 6 décembre 2017 au 7 janvier 2018,

Village de Noël sur le thème « Les Ateliers du Père Noël » organisé par la Mairie de Monaco.

Du 6 décembre 2017 au 11 mars 2018,

Patinoire à ciel ouvert.

Principauté de Monaco

Le 6 décembre,

13^e Journée Monégasque des Nez Rouges organisée par l'Association « Les enfants de Frankie » en faveur des enfants malades et défavorisés de Monaco et toute la région PACA. Balle en mousse Jaune, avec le soutien de la Société Smiley World Limited, en vente à partir du 10 novembre et à apposer sur votre véhicule.

Espace Fontvieille

Jusqu'au 26 novembre, de 10 h à 22 h,

Le 27 novembre, de 10 h à 19 h,

22^e salon Monte-Carlo Gastronomie, organisé par le Groupe Promocom.

Le 2 décembre,

Kermesse de l'Œuvre Œcuménique.

Du 7 au 10 décembre,

Animation - Magies de Noël.

Expositions*Musée Océanographique*

Jusqu'au 7 janvier 2018,

Exposition d'Œuvres monumentales sur le thème « Borderline » par Philippe Pasqua.

Musée des Timbres et des Monnaies

Ouvert tous les jours, de 9 h 30 à 17 h,

Exposition de toutes les monnaies émises par les Princes de Monaco depuis 1640 et d'éléments entrant dans l'élaboration du timbre-poste depuis 1885 jusqu'au timbre dentelé final.

Vente de timbres récents et monnaies, cartes postales, ouvrages philatéliques, ainsi que divers produits tels que carrés de soie et cravates aux armoiries princières.

Nouveau Musée National - Villa Paloma

Jusqu'au 14 janvier 2018,

Exposition sur le thème « La Promesse du Bonheur » par Tom Wesselmann.

Nouveau Musée National - Villa Sauber

Jusqu'au 7 janvier 2018,

Exposition « Kasper Akhøj, Welcome (To The Teknival) ».

Musée d'Anthropologie Préhistorique

Jusqu'au 11 décembre,

Nouvelle exposition temporaire « On s'installe au Musée ». Les groupes paléolithiques il y a 25.000 ans, entre mer et montagne.

Terrasses de Fontvieille

Du 30 novembre au 2 décembre, de 10 h à 17 h 30,

« MonacoPhil 2017 », exposition Philatélique Internationale.

Sports*Monte-Carlo Golf Club*

Le 26 novembre,

Coupe des Racleurs - Stableford (R).

Le 3 décembre,
Coupe Bagnasco - Stableford.

Stade Louis II

Le 26 novembre, à 21 h,
Championnat de France de Football de Ligue 1 : Monaco - Paris.

Le 2 décembre, à 20 h,
Championnat de France de Football de Ligue 1 : Monaco - Angers.

Le 9 décembre, à 20 h,
Championnat de France de Football de Ligue 1 : Monaco - Troyes.

Le 12 décembre, à 21 h 05,
Coupe de la Ligue : Monaco - Caen.

Stade Louis II - Salle omnisports Gaston Médecin

Le 2 décembre, à 19 h,
Championnat PRO A de basket : Monaco - Chalon-sur-Saône.

Stade Louis II - Salle de Squash

Du 4 au 8 décembre,
22° Monte-Carlo Squash Classic, l'élite mondiale du squash féminin.

Baie de Monaco

Du 8 au 10 décembre,
Monaco Sportsboat Winter Series Act III, organisée par le Yacht Club de Monaco.

✱

✱ ✱

INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES

PARQUET GÉNÉRAL

(Exécution de l'article 374 du Code de procédure pénale)

Suivant exploit de Maître Marie-Thérèse ESCAUT-MARQUET, Huissier, en date du 4 juillet 2017, enregistré, le nommé :

- ANDRIEUX Paul, né le 10 août 1994 à Limoges (87), de Philippe et de ROCHON Christelle, de nationalité française, commis de cuisine,

sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître, personnellement, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, le mardi 12 décembre 2017 à 9 heures, sous la prévention de vol.

Délit prévu et réprimé par les articles 26 chiffre 4, 27, 309 et 325 du Code Pénal.

Pour extrait :
P/Le Procureur Général,
Le Procureur Général Adjoint,
H. POINOT.

(Exécution de l'article 374 du Code de procédure pénale)

Suivant exploit de Maître Marie-Thérèse ESCAUT-MARQUET, Huissier, en date du 4 juillet 2017, enregistré, le nommé :

- GROSJEAN Matthis, né le 18 février 1993 à Echirolles (38) d'Alain et de LIEBAUT Emmanuelle, de nationalité française, commis de cuisine,

sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître, personnellement, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, le mardi 12 décembre 2017 à 9 heures, sous la prévention de vol.

Délit prévu et réprimé par les articles 26 chiffre 4, 27, 309 et 325 du Code Pénal.

Pour extrait :
P/Le Procureur Général,
Le Procureur Général Adjoint,
H. POINOT.

(Exécution de l'article 374 du Code de procédure pénale)

Suivant exploit de Maître Marie-Thérèse ESCAUT-MARQUET, Huissier, en date du 24 août 2017, enregistré, le nommé :

- SABATINI Gabriele, né le 26 avril 1959 à Vimercate (Italie), de Dante et de CERUTI Maria Pia, de nationalité italienne,

actuellement sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître, personnellement, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, le mardi 5 décembre 2017 à 9 heures, sous la prévention de :

- Non-paiement des cotisations sociales - CAR.

Délit prévu et réprimé par les articles 8 ter, 9 et 39 de la loi n° 455 du 27 juin 1947.

- Non-paiement des cotisations sociales - CCSS.

Contravention prévue et réprimée par les articles 3 et 12 de l'Ordonnance-loi n° 397 du 27 septembre 1944, 33 et 34 du règlement intérieur approuvé par l'arrêté ministériel n° 91-688 du 20 décembre 1991, loi n° 743 du 25 mars 1963 portant relèvement du taux des amendes pénales, loi n° 1.004 du 4 juillet 1978 concernant le relèvement du taux des amendes pénales, arrêté ministériel n° 98-632 du 31 décembre 1998 relatif à l'introduction de l'euro.

Pour extrait :
Le Procureur Général,
J. DORÉMIEUX

GREFFE GÉNÉRAL

EXTRAIT

Nous, M. Sébastien BIANCHERI, Premier Juge au Tribunal de première instance, Juge-commissaire de la cessation des paiements de la SARL CARFAX ÉDUCATION MONACO, dont le siège social se trouve « Le Ruscino », 14, quai Antoine 1^{er} à Monaco, a autorisé le syndic de ladite cessation des paiements à procéder à la répartition de l'actif disponible entre les créanciers chirographaires, selon les modalités décrites dans la requête.

Monaco, le 13 novembre 2017.

EXTRAIT

Par ordonnance en date de ce jour, M. Sébastien BIANCHERI, Premier Juge au Tribunal de première instance, substituant Mme Françoise DORNIER, régulièrement empêchée, Juge-commissaire de la cessation des paiements de la SARL E2M CONSTRUCTION, a arrêté l'état des créances à la somme de UN MILLION TROIS CENT TRENTE-SEPT MILLE CINQUANTE EUROS VINGT-SIX CENTIMES (1.337.050,26 euros), sous réserve des droits non encore liquidés.

Monaco, le 14 novembre 2017.

EXTRAIT

Par ordonnance en date de ce jour, M. Sébastien BIANCHERI, Premier Juge au Tribunal de première instance, substituant Mme Françoise DORNIER, régulièrement empêchée, Juge-commissaire de la cessation des paiements de la SARL E2M CONSTRUCTION, a renvoyé ladite SARL E2M CONSTRUCTION devant le Tribunal pour être statué sur la solution à donner à la procédure à l'audience du 1^{er} décembre 2017.

Monaco, le 14 novembre 2017.

EXTRAIT

Par ordonnance en date de ce jour, Mme Léa PARIENTI, Juge-commissaire de la cessation des paiements de la SAM CAPRA & FILS a prorogé jusqu'au 9 mai 2018 le délai imparti au syndic Mme Bettina RAGAZZONI, pour procéder à la vérification des créances de la cessation des paiements précitée.

Monaco, le 21 novembre 2017.

Étude de M^e Magali CROVETTO-AQUILINA

Notaire

31, boulevard Charles III - Monaco

Société à Responsabilité Limitée
dénommée

« S.A.R.L. ELECTRAUTO »

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code du commerce.

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le 5 septembre 2017 réitéré le 8 novembre 2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : « S.A.R.L. ELECTRAUTO ».

- Siège social : à Monaco, 25, boulevard Charles III.

- Objet : La société a pour objet, en Principauté de Monaco, l'exploitation d'un fonds de commerce de :

« Vente d'articles se rapportant à l'industrie automobile, vente d'essence, huile et accessoires, réparations mécaniques, vente et réparations de moteurs marins, moteurs diesel, lavage et graissage de voitures.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières susceptibles de se rattacher à l'objet social ci-dessus ou d'en favoriser l'extension ».

- Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de la Principauté de Monaco.

- Capital : 95.000 euros divisé en 100 parts de 950 euros.

- Gérant : Madame Gina SCARFO née TOFFOLON, demeurant à Monaco, 25, boulevard Charles III.

Une expédition de chacun desdits actes a été déposée au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco pour y être transcrite et affichée conformément à la loi, le 17 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

Signé : M. CROVETTO-AQUILINA.

Étude de M^e Magali CROVETTO-AQUILINA

Notaire

31, boulevard Charles III - Monaco

Société à Responsabilité Limitée
dénommée

« **S.A.R.L. ELECTRAUTO** »

—
APPORT DE FONDS DE COMMERCE

—
Première Insertion

—
Suivant acte reçu par le notaire soussigné le 5 septembre 2017 réitéré le 8 novembre 2017, contenant établissement des statuts de la société à responsabilité limitée devant exister sous la dénomination de « S.A.R.L. ELECTRAUTO »,

Madame Gina TOFFOLON, sans profession, demeurant à Monaco, 25, boulevard Charles III, veuve de Monsieur Carmelo SCARFO, et Monsieur Serge SCARFO, mécanicien auto, demeurant à Monaco, 25, boulevard Charles III, époux de Madame Giuseppina PAPALIA, ont apporté à ladite société, le fonds de commerce de :

« Vente d'articles se rapportant à l'industrie automobile, vente d'essence, huile et accessoires, réparations mécaniques, vente et réparations de moteurs marins, moteurs diesel, lavage et graissage de voitures ».

Que Monsieur Carmelo SCARFO, décédé, exploitait en son vivant sous l'enseigne : « ELECTRAUTO » 25, boulevard Charles III.

Oppositions s'il y a lieu, en l'Étude de Maître CROVETTO-AQUILINA, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

Signé : M. CROVETTO-AQUILINA.

Étude de M^e Magali CROVETTO-AQUILINA

Notaire

31, boulevard Charles III - Monaco

Société à Responsabilité Limitée
dénommée

« **SARL LE PETIT BAR** »

—
CESSION DE PARTS SOCIALES

—
Aux termes d'un acte aux minutes du notaire soussigné, du 18 septembre 2017 réitéré le 16 novembre 2017, il a été procédé à une cession de part, par un associé au profit d'un nouvel associé, dans le capital de la SARL dénommée « SARL LE PETIT BAR » au capital de 15.000 euros divisé en 100 parts de 150 euros chacune de valeur nominale ayant siège à Monaco, 35, rue Basse.

Une expédition dudit acte a été déposée au Greffe des Tribunaux de la Principauté de Monaco pour y être transcrite et affichée conformément à la loi, le 24 novembre 2017

Monaco, le 24 novembre 2017.

Signé : M. CROVETTO-AQUILINA.

Étude de M^e Henry REY
Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

AVENANT À GÉRANCE LIBRE

Première Insertion

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le 20 septembre 2017, il a été constaté que par suite du décès de M. José LITTARDI, en son vivant domicilié 44, boulevard d'Italie, à Monaco, la gérance libre consentie par Mme Madeleine AMADEI, veuve de M. Charles FECCHINO, domiciliée 24, rue Émile de Loth, à Monaco-Ville, et M. Pierre FECCHINO, domicilié 22, rue Émile de Loth, à Monaco-Ville, initialement audit M. LITTARDI et M. Enrico MORO, domicilié 44, boulevard d'Italie, à Monaco, aux termes d'un acte reçu par ledit notaire le 31 octobre 1980, renouvelée en dernière date le 28 novembre 2014, concernant un fonds de commerce de restaurant bar, exploité 8, rue Princesse Marie de Lorraine, à Monaco-Ville, se continuera jusqu'au 31 janvier 2018 au profit de M. Luca LITTARDI, domicilié 44, boulevard d'Italie, à Monaco, et M. Enrico MORO.

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

Signé : H. REY.

Étude de M^e Henry REY
Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

**« S.A.M. EDITIONS ET PROMOTIONS
INTERNATIONALES »
en abrégé « E.P.I. »
(Société Anonyme Monégasque)**

MODIFICATION AUX STATUTS

I.- Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2017 les actionnaires de la société anonyme monégasque « S.A.M. EDITIONS ET PROMOTIONS INTERNATIONALES » en abrégé « E.P.I. », avec siège 20, avenue de Fontvieille, à

Monaco, ont décidé de modifier l'article 3 (objet social) des statuts de la manière suivante :

« ART. 3.

Objet social

La société a pour objet en Principauté de Monaco et à l'étranger :

L'édition et la promotion d'œuvres et ouvrages littéraires, visuels, audiovisuels ou multimédia ; le conseil en communication et marketing et la création publicitaire ;

La conception, la fabrication, la diffusion, la commercialisation et la régie de tout support publicitaire, multimédia, ainsi que l'organisation d'événements ayant un caractère de promotion commerciale.

La conception, le développement, la fabrication, la diffusion, la commercialisation de logiciels et contenus multimédia ainsi que leurs supports. La location, la vente de tout matériel multimédia dans le cadre d'une utilisation professionnelle.

Le graphisme publicitaire avec édition et publicité sous toutes ses formes.

Conception digitale (digital design), community management, animation internet, animation de réseaux de vente et street marketing, réalisation de contenu écrit, audio ou vidéo ; conseil en stratégie de communication.

Toutes prestations de relations publiques et notamment l'organisation de conférences de presse se rapportant aux activités de la société.

Et plus généralement, toutes opérations mobilières et immobilières se rapportant à l'objet ci-dessus. ».

II.- Les résolutions prises par l'assemblée susvisée, ont été approuvées par arrêté ministériel du 19 octobre 2017.

III.- Le procès-verbal de ladite assemblée et une ampliation de l'arrêté ministériel, précité, ont été déposés, au rang des minutes de M^e REY, le 17 novembre 2017.

IV.- Une expédition de l'acte précité, a été déposée au Greffe Général de la Cour d'Appel et des Tribunaux de Monaco, le 24 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

Signé : H. REY.

RENOUVELLEMENT DE GÉRANCE LIBRE*Deuxième Insertion*

Suivant acte sous seing privé en date du 11 octobre 2017, enregistré à Monaco le 13 octobre 2017, Folio 174, Case 5, rédigé sous forme d'avenant à un contrat de gérance libre sous seing privé en date du 20 juin 2007, enregistré à Monaco, le 25 juin 2007, Folio Bd 65 R, Case 2,

Mme Marianna PEPINO, épouse MOINE, née le 28 mars 1975 à CUNEO (Italie), demeurant à Revello (Italie), Via del Cervo 8, immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie, sous le numéro 15 P 08581, a reconduit pour une période de deux (2) années, à compter du 1^{er} juillet 2017, la gérance libre consentie à la société CHRISTIAN DIOR FOURRURE MC, société anonyme monégasque, au capital de 164.700 euros, ayant son siège social à Monaco, Jardins des Boulingrins, PAV N°2-BOUTIQUE N°11-RDC et étage, immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco, sous le numéro 75 S 01498, concernant :

un fonds de commerce de « prêt-à-porter pour hommes, femmes et enfants et de vente de tous accessoires et de nouveautés », exploité à Monaco, 31, boulevard des Moulins, sous le nom de « Baby Dior ».

Aucun cautionnement n'a été prévu audit contrat.

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

CESSION DE GÉRANCE LIBRE*Deuxième Insertion*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 octobre 2017, dûment enregistré, la Société Civile Particulière de droit monégasque « PARKING SAINTE-DÉVOTE », dont le siège social est sis « Le Continental », Place des Moulins à Monaco, a cédé pour une période de deux années à compter du 1^{er} novembre 2017 la gérance-libre consentie à M. Stephen BLANCHI, domiciliée 14, boulevard Rainier III à Monaco, concernant le poste de lavage de voitures du Parking Sainte-Dévote à Monaco.

Aucun cautionnement n'a été prévu audit contrat.

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

CONTRAT DE GÉRANCE LIBRE*Deuxième Insertion*

Selon acte sous seing privé du 3 août 2017, régulièrement enregistré, Mme Patricia SANGIORGIO, domiciliée 24, boulevard des Moulins à Monaco, a donné en gérance libre à la S.A.R.L. SPINELLA MARMI MONTE-CARLO, ayant siège 25, boulevard Princesse Charlotte à Monaco, un fonds de commerce de vente et négoce de pierres, granites et marbres ainsi que de revêtements durs de tous ordres, la pose et l'entretien de ces matières et tous travaux de second œuvre, rénovation, aménagement et décoration, l'achat et la fourniture de tous mobiliers et articles d'ameublement, exploité 25, boulevard Princesse Charlotte à Monaco sous l'enseigne « SPINELLA MARMI MONTE-CARLO », jusqu'à l'échéance du 30 novembre 2020 ; ladite gérance libre a donné lieu à autorisation de S.E. M. le Ministre d'État en date du 23 octobre 2017.

Le cautionnement a été fixé à la somme de 25.920 € TTC.

Oppositions, s'il y a lieu, au domicile de la bailleuse dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco le 24 novembre 2017.

LOCATION-GÉRANCE*Première Insertion*

Par acte sous seing privé, en date à Monaco du 18 mai 2017, enregistré le 30 mai 2017, sous le n° 155859, M. Marc Antoine MORI BAZZANO a consenti en location gérance à M. Gilbert MARTINEZ, l'exploitation d'un fonds de commerce de « Lavage de véhicules à la main, vente de produits de lavage auto exclusivement sur Internet, conception, fourniture et pose de films adhésif protecteur ou décoratifs » situé et exploité Villa Nathalie, 49 bis, avenue de l'Annonciade, 98000 Monaco.

Par consentement mutuel, M. Marc Antoine MORI BAZZANO et M. Gilbert MARTINEZ mettent un terme à la gérance locative au 1^{er} décembre 2017.

Oppositions s'il y a lieu au siège social de la société dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 24 novembre 2017.

**Liquidation des biens de la S.A.R.L. ORGANIC
DETOX BAR**

**dont le siège social se trouvait à Monaco
Villa Marie, 11, rue de la Turbie**

Les créanciers de la S.A.R.L. ORGANIC DETOX BAR, dont la liquidation des biens a été prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 12 octobre 2017, sont invités, conformément à l'article 463 du Code de commerce, à remettre à Mme Bettina RAGAZZONI, Syndic à Monaco, 2, rue de la Lujerneta, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Cette remise devra avoir lieu dans les quinze jours de la présente insertion ; ce délai est augmenté de quinze jours pour les créanciers domiciliés hors la Principauté.

À défaut de production dans les délais, les créanciers seront exclus de la procédure. Ils recouvreront l'exercice de leurs droits à la clôture de la procédure.

Monaco, le 24 novembre 2017.

**24VISION SHIPPING & RISK
SOLUTIONS**

**CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ
À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce monégasque.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 juillet 2017, enregistré à Monaco le 18 juillet 2017, Folio Bd 78 R, Case 1, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « 24VISION SHIPPING & RISK SOLUTIONS ».

Objet : « La société a pour objet :

En Principauté de Monaco et à l'étranger : toutes opérations de conseil technique dans le domaine du transport maritime, y compris le conseil dans la gestion des risques et l'assistance dans le suivi des litiges en matière de sinistres maritimes et de transport de marchandises, à l'exclusion de toute activité réglementée et notamment toute matière juridique réservée aux avocats-défenseurs de la Principauté de Monaco.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. ».

Durée : 99 ans, à compter de l'autorisation du Gouvernement Princier.

Siège : 1, rue du Gabian à Monaco.

Capital : 140.000 euros.

Gérant : Monsieur Rocco BOZZELLI, associé.

Un exemplaire de l'acte précité a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 14 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

COGETECH

**CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ
À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce monégasque.

Aux termes d'actes sous seing privé en date des 26 juin 2017 et 28 août 2017, enregistrés à Monaco les 11 juillet 2017 et 7 septembre 2017, Folio Bd 45 V, Case 4, et Folio Bd 90 V, Case 4, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « COGETECH ».

Objet : « La société a pour objet :

Aide et assistance à la maîtrise d'ouvrages, contrôle, planification, pilotage, approvisionnement et management des coûts de projet de chantier dans le secteur de la construction, de la rénovation, et des travaux publics, à l'exclusion des activités réservées par la loi aux architectes. ».

Durée : 99 ans, à compter de la date d'immatriculation auprès du Répertoire du Commerce et de l'Industrie.

Siège : 6, lacets Saint-Léon à Monaco.

Capital : 15.000 euros.

Gérant : Monsieur Antonio DE FREITAS GONCALVES, associé.

Un exemplaire des actes précités a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 15 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

S.A.R.L. ESP ART

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce monégasque.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 juin 2017, enregistré à Monaco le 20 juin 2017, Folio Bd 70 R, Case 1, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « S.A.R.L. ESP ART ».

Objet : « La société a pour objet directement ou en partenariat, à Monaco ou à l'étranger :

La représentation, la promotion et l'assistance à toutes personnes physiques ou morales intervenant notamment dans les domaines des arts, du spectacle et des métiers d'art ainsi que toutes prestations de services et de conseil s'y rattachant, à l'exclusion de toute activité réglementée.

L'exploitation directe ou par concession, cession ou autrement, des droits attachés à leur personne ou à leur image tels que notamment marques, enseignes, sigles, dessins, modèles, signes etc...

La gestion commerciale, la promotion publicitaire de tous droits relatifs aux personnes ci-dessus visées et aux événements en rapport avec leur activité, y compris les droits télévisuels ou relevant de tout autre moyen ou procédé technique de transmission audiovisuelle.

L'organisation et la promotion de tous événements se rapportant à l'objet social ci-dessus.

Le courtage, l'achat, la vente au détail exclusivement par des moyens de communication à distance et dans le cadre de foires et marchés, de tableaux, d'œuvres d'art et sculptures.

La société pourra réaliser toutes opérations mobilières, immobilières ou patrimoniales se rapportant à l'objet social. ».

Durée : 99 ans, à compter de l'immatriculation auprès du Répertoire du Commerce et de l'Industrie.

Siège : Europa Résidence, Place des Moulins à Monaco.

Capital : 15.000 euros.

Gérante : Mademoiselle Emilie PASTOR, associée.

Un exemplaire de l'acte précité a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 14 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

FB AURA

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce monégasque.

Aux termes d'actes sous seing privé en date du 21 juin 2017, enregistré à Monaco le 5 juillet 2017, Folio Bd 41 R, Case 3, et du 31 juillet 2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « FB AURA ».

Objet : « La société a pour objet :

En Principauté de Monaco et à l'étranger : conception, finition, distribution et commercialisation, sans stockage sur place, à des professionnels, ou aux

particuliers, exclusivement par internet ou lors d'évènements promotionnels, de tous bijoux, accessoires de mode et autres objets de décoration haut de gamme et objets d'art à base de bois précieux, métaux et pierres précieuses, services de personnalisation, d'inscription et gravure. Toutes opérations de promotion et de marketing se rapportant à l'objet social.

Et plus généralement, toutes opérations mobilières et immobilières se rapportant à l'objet social ci-dessus. ».

Durée : 99 ans, à compter de l'autorisation du Gouvernement Princier.

Siège : 20, avenue de Fontvieille à Monaco.

Capital : 15.000 euros.

Gérant : Monsieur Fabrice BONNARD, associé.

Un exemplaire des actes précités a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 14 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

GPS MONACO GROUP

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants du Code de commerce monégasque.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 mai 2017, enregistré à Monaco le 9 juin 2017, Folio Bd 34 V, Case 4, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « GPS MONACO GROUP ».

Objet : « La société a pour objet :

Importation, exportation, achat, vente en gros, commission, courtage d'articles de bricolage et de quincaillerie, d'aménagement et de décoration de la maison ;

Toutes activités en matière de marketing, de promotion, de communication, études et recherche de marchés, de circuits de distribution, négociation de contrats et commissions sur contrats négociés dans le cadre de l'activité principale ;

Et généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant à l'objet social ci-dessus. ».

Durée : 99 ans, à compter de l'autorisation du Gouvernement Princier.

Siège : 9, avenue Crovetto Frères à Monaco.

Capital : 15.000 euros.

Gérant : Monsieur Patrick BOGAERTS, associé.

Gérant : Monsieur Alexandre AUGUSTO, associé.

Un exemplaire de l'acte précité a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 16 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

ARCON YACHTS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.000 euros

Siège social : 27-29, avenue des Papalins - Monaco

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 septembre 2017, les associés ont décidé la modification de l'objet social comme suit :

« En Principauté de Monaco et à l'étranger :

L'intermédiation, le courtage, le commissionnement dans l'achat, la vente, la location, l'import et l'export de tous navires et bateaux neufs et d'occasion ainsi que la fourniture d'accessoires de toute nature destinés à équiper lesdits bateaux à l'exclusion des activités réservées aux courtiers maritimes aux termes de l'article O.512-4 du Code de la Mer et sous réserve de ne pas se prévaloir du titre protégé de courtier maritime conformément à l'article O.512-3 dudit Code ;

Toutes prestations de marketing ; entretien et maintenance de navires et bateaux ; le transport de navires et bateaux exclusivement au moyen de bateaux affrétés ou en qualité d'intermédiaire ;

À titre accessoire, la location avec skipper d'un navire de plaisance à usage de loisirs pour excursions et promenades en mer.

Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social ci-dessus. ».

Un exemplaire du procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 14 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

AMH INTERNATIONAL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.000 euros

Siège social : 19, boulevard de Suisse - Monaco

NOMINATION D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 8 septembre 2017, il a été procédé à la nomination de M. Georges AMER, demeurant 28, avenue Paul Doumer - 06190 Roquebrune-Cap-Martin, aux fonctions de cogérant avec les pouvoirs prévus aux statuts sociaux.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Un exemplaire du procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 14 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

CMC ART COMPANY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.000 euros

Siège social : 13, boulevard des Moulins - Monaco

DÉMISSION D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 septembre 2017, enregistrée à Monaco le 16 octobre 2017, Folio Bd 97 R, Case 5, il a été pris acte de la démission de Mme Laëtitia DE CARITAT DE PERUZZIS épouse LAFFITE, demeurant 11, boulevard Rainier III à Monaco de ses fonctions de cogérante.

L'article 20 des statuts a été supprimé en conséquence.

Un exemplaire du procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 7 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

F AND M

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.000 euros

Siège social : 36, avenue de l'Annonciade - Monaco

DÉMISSION D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 4 septembre 2017, il a été pris acte de la démission de Mme Francesca NATALI de ses fonctions de cogérante de la société ; l'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Un exemplaire du procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 7 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

MAGIC RIVER

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15.000 euros

Siège social : 42, quai Jean-Charles Rey - Monaco

NOMINATION D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} juillet 2016, M. Jean CUTTOLI a été nommé cogérant de la société.

La société est désormais gérée par MM. Patrice PADOVANI et Jean CUTTOLI.

Un exemplaire du procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 4 novembre 2016.

Monaco, le 24 novembre 2017.

MONATEK S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée
 au capital de 15.000 euros
 Siège social : 14 bis, rue Honoré Labande -
 c/o PRIME OFFICE CENTER - Monaco

**CESSION DE DROITS SOCIAUX
 CHANGEMENT DE GÉRANT**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 septembre 2017, il a été :

- procédé à une cession de droits sociaux de la société « MONATEK S.A.R.L. » ;

- constaté la démission de M. Sébastien LE GAVEREND de ses fonctions de gérant à effet du 13 septembre 2017 ;

- et procédé à la nomination, pour une durée indéterminée à compter du 13 septembre 2017 de M. Dominique LANTERI-MINET, domicilié 17, avenue des Papalins à Monaco, en qualité de nouveau gérant associé.

Un exemplaire du procès-verbal dudit acte a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 9 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

R.C.L.

Société à Responsabilité Limitée
 au capital de 16.000 euros
 Siège social : 12, rue Malbousquet - Monaco

DÉMISSION D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 30 octobre 2017, les associés ont pris acte de la démission des fonctions de cogérant de M. Harald LUCCA.

L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Un exemplaire du procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 13 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

S.A.R.L. FELTER SHIPPING SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
 au capital de 15.000 euros
 Siège social : 42, quai Jean-Charles Rey - Monaco

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de la délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 13 octobre 2017, les associés ont décidé de transférer le siège social au 17, rue Princesse Caroline à Monaco.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 16 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

COMMODITIES WORLD TRADING

Société à Responsabilité Limitée
 au capital de 60.000 euros
 Siège social : 13, avenue des Papalins - Monaco

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2017, il a été décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter du 20 octobre 2017 ;

- de nommer comme liquidateur M. Samir BOUDIAB avec les pouvoirs les plus étendus pour la durée de la liquidation ;

- de fixer le siège de la liquidation au domicile du liquidateur : 30, boulevard d'Italie à Monaco.

Un original du procès-verbal de ladite assemblée a été déposé au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrit et affiché conformément à la loi, le 17 novembre 2017.

Monaco, le 24 novembre 2017.

HMY OVERSEAS SAM

Société Anonyme Monégasque

au capital de 150.000 euros

Siège social : 8, avenue des Ligures -
c/o SARL MONDO MARINE - SEA SIDE PLAZA -
Monaco**AVIS DE CONVOCATION**

Les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée « HMY OVERSEAS SAM », au capital de 150.000 euros, sont convoqués en assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 11 décembre 2017 à 11 heures, au Cabinet BOERI, 9, avenue d'Ostende à Monaco, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de deux administrateurs ;
- Démission de trois administrateurs ;
- Nouvelle composition du Conseil d'administration ;
- Pouvoirs à donner ;
- Questions diverses.

Le Conseil d'administration.

ASSOCIATIONS**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
D'UNE ASSOCIATION**

Conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi n° 1.355 du 23 décembre 2008 concernant les associations et les fédérations d'associations et de l'article 2 de l'arrêté ministériel n° 2009-40 du 22 janvier 2009 portant application de ladite loi, le Ministre d'État délivre récépissé de la déclaration reçue le 6 novembre 2017 de l'association dénommée « OMBRE & LUMIÈRE MONACO ».

Cette association, dont le siège est situé à Monaco, 6, boulevard de Belgique par décision du Conseil d'administration, a pour objet :

« Faire connaître l'albinisme ; soutenir et financer la recherche sur cette maladie génétique ; collaborer avec d'autres associations d'activité identique ; informer les personnes albinos et leurs familles sur tout ce qui a trait à l'albinisme, tant en matière de recherche médicale que d'accès aux soins ; apporter un soutien aussi large que possible aux personnes atteintes d'albinisme ; lutter contre les discriminations, combattre les préjugés négatifs à l'image des personnes albinos ».

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
DE MODIFICATION DES STATUTS
D'UNE ASSOCIATION**

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 1.355 du 23 décembre 2008 concernant les associations et les fédérations d'associations, le Ministre d'État délivre récépissé de la déclaration de modification des statuts reçue le 8 novembre 2017 de l'association dénommée « GenderHopes ».

Ces modifications portent sur :

- l'article 1^{er} relatif à la dénomination qui devient « She Can He Can » ;

- l'article 2 relatif à l'objet qui permet désormais à l'association : « de soutenir et d'encourager les filles vers des rôles dirigeants ; d'encourager les garçons et filles à réaliser leur plein potentiel en les libérant des stéréotypes ancestraux et du conditionnement limitatif basé sur le genre ; de contribuer et valoriser les réalisations et contributions des femmes au cours de l'histoire ; de continuer la mission de GenderHopes en soutenant et en informant les personnes confrontées aux violences conjugales en Principauté » ;

- ainsi que sur les articles 4, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 19 et 21 des statuts lesquels sont conformes à la législation régissant les associations.

DISSOLUTION D'UNE ASSOCIATION

Il a été décidé de la dissolution de l'association « Association Sportive et Culturelle du Crédit du Nord de Monaco », à compter du 17 octobre 2017.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS D'INVESTISSEMENT MONÉGASQUES

VALEUR LIQUIDATIVE

Ordonnance Souveraine n° 1.285 du 10 septembre 2007.

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 17 novembre 2017
C.F.M. Indosuez Monétaire	08.04.1992	CFM Indosuez Gestion	C.F.M. Indosuez Wealth	282,85 EUR
Monaco Expansion Euro	31.01.1994	C.M.G.	C.M.B.	5.988,30 EUR
Monaco Expansion USD	30.09.1994	C.M.G.	C.M.B.	6.419,57 USD
Monaco Court-Terme Euro	30.09.1994	C.M.G.	C.M.B.	5.095,23 EUR
Monaco International Euro	31.01.1994	C.M.G.	C.M.B.	2.391,88 EUR
Capital Obligation Europe	16.01.1997	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	4.814,12 EUR
Capital Sécurité	16.01.1997	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	2.113,51 EUR
Monaco Patrimoine Sécurité Euro	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.508,52 EUR
Monaco Patrimoine Sécurité USD	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.466,06 USD
Monaction Europe	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.491,18 EUR
Monaco High Dividend Yield	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.157,71 EUR
Monaco International USD	19.06.1998	C.M.G.	C.M.B.	1.242,91 USD
C.F.M. Indosuez Equilibre FCP	19.01.2001	CFM Indosuez Gestion	C.F.M. Indosuez Wealth	1.443,40 EUR
C.F.M. Indosuez Prudence FCP	19.01.2001	CFM Indosuez Gestion	C.F.M. Indosuez Wealth	1.456,73 EUR
Capital Croissance Europe	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.333,42 EUR
Capital Long Terme Part P	13.06.2001	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.548,56 EUR
Monaction USA	28.09.2001	C.M.G.	C.M.B.	613,81 USD
Monaco Hedge Selection	08.03.2005	C.M.G.	C.M.B.	11.064,97 EUR
C.F.M. Indosuez Actions Multigestion	10.03.2005	CFM Indosuez Gestion	C.F.M. Indosuez Wealth	1.539,82 EUR
Monaco Court-Terme USD	05.04.2006	C.M.G.	C.M.B.	5.874,72 USD
Monaco Eco +	15.05.2006	C.M.G.	C.M.B.	1.707,03 EUR
Monaction Asie	13.07.2006	C.M.G.	C.M.B.	994,46 EUR
Monaction Emerging Markets	13.07.2006	C.M.G.	C.M.B.	1.554,91 USD

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 17 novembre 2017
Monaco Corporate Bond Euro	21.07.2008	C.M.G.	C.M.B.	1.461,96 EUR
Capital Long Terme Part M	18.02.2010	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	68.218,52 EUR
Capital Long Terme Part I	18.02.2010	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	706.272,32 EUR
Monaco Convertible Bond Europe	20.09.2010	C.M.G.	C.M.B.	1.258,49 EUR
Objectif Maturité 2018	21.01.2013	EDR Gestion (Monaco)	Edmond de Rothschild (Monaco)	1.104,13 EUR
Capital Private Equity	21.01.2013	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.198,70 USD
Capital ISR Green Tech	10.12.2013	M.M.S. Gestion S.A.M.	Martin Maurel Sella Banque Privée Monaco	1.131,34 EUR
Monaco Horizon Novembre 2021	03.12.2015	C.M.G.	C.M.B.	1.104,00 EUR

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au
Monaco Environnement Développement Durable	06.12.2002	CFM Indosuez Gestion	C.F.M. Indosuez Wealth	EUR
C.F.M. Indosuez Environnement Développement Durable	14.01.2003	CFM Indosuez Gestion	C.F.M. Indosuez Wealth	EUR

Dénomination du fonds	Date d'agrément	Société de gestion	Dépositaire à Monaco	Valeur liquidative au 21 novembre 2017
Natio Fonds Monte-Carlo Court Terme	14.06.1989	BNP Paribas Asset Management Monaco	B.N.P. PARIBAS	3.868,28 EUR

Le Gérant du Journal : Robert Colle



imprimé sur papier PEFC
 IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
 GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

